



Toro Gold Ltd

Rapport de durabilité 2018

Table des matières

À propos du présent rapport	5
Message du PDG	6
À propos de Toro Gold	8
Stratégie et gouvernance	10
Notre approche en matière de durabilité	12
Points clés de 2018 en matière de durabilité	18
Développement économique	21
Responsabilité environnementale	27
Notre main-d'œuvre	37
Responsabilité sociale	41
Tableaux de données	48
Glossaire	52
Bibliographie	53
Annexe A. Index du contenu	54
Annexe B. Index des ODD	56
Informations relatives à l'entreprise	57

Liste des figures

Figure 1. Activités de Toro Gold	8
Figure 2. Mine de Mako	9
Figure 3. Structure de gouvernance de Toro Gold en matière de durabilité	11
Figure 4. Notre chaîne d'approvisionnement	13
Figure 5. Matrice d'importance relative	17
Figure 6. Représentation géographique de la zone « locale »	23
Figure 7. Dépenses d'approvisionnement par région (pourcentage)	24
Figure 8. Pourcentage du total des ouvriers miniers (y compris les sous-traitants) issus de la communauté locale	24
Figure 9. Composante de compensation du PNNK (orange) et composante de compensation de la communauté de Tomboronkoto (jaune)	30
Figure 10. Réunions communautaires	43

Liste des tableaux

Tableau 1. Liste des parties prenantes	15
Tableau 2. Valeur économique générée et distribuée, Mine de Mako	22
Tableau 3. Valeur économique distribuée, exploration	22
Tableau 4. Participation économique locale	24
Tableau 5. Impacts résiduels sur la biodiversité	29
Tableau 6. Incidents environnementaux	33
Tableau 7. Utilisation de l'eau	34
Tableau 8. Eaux résiduaires	35
Tableau 9. Élimination des déchets	35
Tableau 10. Statistiques SST	38
Tableau 11. Statistiques de formation	39
Tableau 12. Catégorisation des incidents communautaires et résultats	43
Tableau 13. Programme de rétablissement des moyens de subsistance	44
Tableau 14. Projets FISE	45

À propos du présent rapport

Informations GRI dans cette Section : 102-46 / 102-50 / 102-52 / 102-54 / 102-56

Approche de reporting

Le présent rapport a été élaboré conformément aux normes internationales de reporting sur la durabilité (« normes GRI ») – option de base. Les normes GRI ont été conçues pour établir une approche commune permettant aux organisations de fournir aux parties intéressées des rapports sur leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux. Le présent document étant le premier rapport de durabilité de Toro Gold Ltd (« Toro Gold » ou la « Société »), la Société ne fait pas appel actuellement à des ressources de vérification externes.

Le présent rapport fait référence aux objectifs de développement durable (« ODD »). Les ODD constituent un ensemble de priorités universelles pour éradiquer la pauvreté, protéger l'environnement et promouvoir la prospérité universelle. Ils sont mondialement reconnus comme une voie de développement acceptable (Columbia Center on Sustainable Investment [CCSI] et al., 2016). Toro Gold supporte pleinement les ODD. Ce rapport identifie les ODD les plus pertinents applicables aux activités de Toro Gold. Une liste complète des ODD abordés dans le présent rapport et les sections dans lesquelles ils sont abordés sont fournies en Annexe B.

Périmètre et contenu du rapport

Le présent rapport couvre la période comprise entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018. Il englobe les activités de notre mine en exploitation, la mine aurifère de Mako (« mine de Mako ») dans le sud-est du Sénégal, et il comprend des informations sur nos activités d'exploration en Guinée, en Côte d'Ivoire et ailleurs au Sénégal. Les questions de durabilité incluses dans ce rapport ont été déterminées par le biais d'une évaluation d'importance et chaque sujet a été examiné par la direction. Conformément aux normes GRI – option de base, Toro Gold a fourni au minimum un indicateur (information) par enjeu important.

Structure du présent rapport

Ce rapport de durabilité est structuré de sorte à suivre les sujets des normes GRI :

- Normes universelles GRI (série 100) : abordées tout au long du rapport, mais principalement dans les premières sections (de À propos du présent rapport à Notre approche en matière de durabilité) ;
- Enjeux économiques GRI (série 200) : abordés dans la section Développement économique du présent rapport ;
- Enjeux environnementaux GRI (série 300) : abordés dans la section Responsabilité environnementale du présent rapport ;
- Enjeux sociaux GRI (série 400) : abordés dans les sections Notre main-d'œuvre et Responsabilité sociale du présent rapport.

Chaque section du présent rapport comprend une liste des informations GRI auxquelles elles se rapportent. L'Index du contenu du présent rapport de durabilité est fourni en Annexe A.

Notes relatives aux données

Toutes les données incluses dans ce rapport ont été recueillies par les employés ou sous-traitants de Toro Gold. Sauf mention contraire, toutes les devises sont en dollars US (USD).

Message du PDG et du Responsable du développement durable de la Société

Informations GRI dans cette section : 102-14

C'est avec grand plaisir que nous publions notre premier rapport de durabilité pour Toro Gold, résumant nos accomplissements en 2018. Notre engagement en matière de responsabilité environnementale et sociale est un des piliers de notre philosophie de management depuis la création de Toro Gold. De nos travaux au cours de la phase d'exploration initiale à la phase opérationnelle en passant par le développement, les questions environnementales et sociales ont toujours été au cœur de nos processus d'évaluation et de planification. Nous sommes parfaitement conscients de l'importance de ces questions si nous voulons fournir de bons résultats à toutes les parties prenantes.

Toro Gold a pris l'engagement absolu de respecter les normes internationales de bonnes pratiques dans les domaines du développement social, de la protection de l'environnement ainsi que de la santé, sécurité et sûreté. C'est pourquoi nous avons élaboré un Cadre de performance en matière de durabilité pour nous guider vers cet objectif. Nous sommes également conscients de l'importance que revêtent ces questions pour tous les acteurs ayant un intérêt direct dans notre réussite. Nous ne prenons pas cette responsabilité à la légère. Nos investisseurs, notre équipe de direction et notre personnel savent que ces aspects sont à la fois cruciaux pour notre activité et fondamentaux pour l'approche éthique de la Société.

Nous savons aussi que l'exploitation minière, et notamment l'exploitation des mines d'or, est souvent perçue de manière négative. Aujourd'hui, les multinationales ne peuvent plus exploiter les ressources d'un pays sans s'assurer que la richesse générée est partagée avec le gouvernement du pays en question et avec les communautés locales. C'est ce que nous comptons faire et ce, de plusieurs manières. Certains aspects portent sur la transparence des revenus générés, mais de nombreux aspects sont étroitement liés à la notion de durabilité environnementale et sociale, et au respect avec lequel nous travaillons et interagissons avec les populations qui nous accueillent chez elles. Par conséquent, l'adoption de « normes internationales » n'est qu'un début. C'est la manière dont nous intégrons ces approches au fonctionnement de l'entreprise qui compte le plus.

Ce document est notre premier rapport de durabilité. Il est destiné à mesurer l'impact de nos activités, à l'analyser de manière constructive et à identifier les pistes d'amélioration possibles. Nous nous sommes efforcés de respecter les bonnes pratiques établies, en nous appuyant sur les normes GRI. Nous sommes impatients de faire évoluer cette approche en identifiant le meilleur moyen d'évaluer l'impact de nos activités en accord avec les priorités mondiales décrites dans les ODD et avec les priorités nationales des pays où nous exerçons nos activités.



Il y a certains éléments de notre approche dont nous sommes particulièrement fiers. Les partenariats que nous avons établis grâce à notre équipe sur le terrain avec le Conseil municipal de Tomboronkoto et les villages qu'il administre sont absolument remarquables. Grâce à ces partenariats, le niveau d'implication de la communauté est considérable et quasiment totalement positif. En tant que Société, il nous tient à cœur d'être perçus comme un partenaire de confiance capable d'améliorer les capacités institutionnelles locales et d'apporter des résultats positifs en termes de développement. Il s'agit d'un élément clé pour garantir l'acceptabilité sociale de nos opérations.

La construction de la mine de Mako, en toute sécurité, dans le respect des délais et conformément aux impacts environnementaux et sociaux prévus et communiqués aux communautés locales ainsi qu'aux autres parties prenantes, a été une étape positive déterminante pour notre développement. Elle nous a permis d'entrer dans une nouvelle phase de maximisation du développement économique local et du développement des compétences et des aspirations du personnel.

Notre partenariat avec la Direction des parcs nationaux et l'ONG de conservation internationale Panthera, qui vise à améliorer les résultats de conservation au sein du Parc National du Niokolo-Koba grâce à une sécurité renforcée, est arrivé à la fin de sa première phase et a été soumis à une évaluation indépendante. Un autre partenariat avec l'African Wildlife Foundation et la Commune de Tomboronkoto est en cours de finalisation. Il concernera les questions annexes liées à la planification de l'utilisation des terres, au développement économique et à la conservation via une approche holistique et participative. Ensemble, nous espérons que ces initiatives nous permettront au final de parvenir à un gain net pour la biodiversité.

Nous avons cherché à obtenir des conseils indépendants pour confronter nos perceptions, notamment par le biais de notre Comité consultatif composé d'experts sénégalais et internationaux en matière de planification de l'utilisation des terres, de rétablissement des moyens de subsistance, de primatologie, de conservation et de culture locale. Les conseils que nous avons reçus n'étaient pas toujours fonctionnels ni pratiques, mais ils nous ont aidés à rester attentifs et rigoureux quant au respect de nos engagements.

Il nous reste de nombreux obstacles à surmonter. Cependant, nous pensons que par un engagement transparent et participatif, en communiquant clairement sur ce que nous attendons de notre personnel, de nos sous-traitants et de nos fournisseurs, et en restant focalisés sur notre objectif fondamental, à savoir être une compagnie minière aurifère qui bénéficie à toutes les parties prenantes, nous pouvons relever ces défis en toute confiance et nous continuerons à tenir tous les acteurs informés de manière ouverte et transparente.

Martin Horgan
Président directeur général

Paul Cannon
Responsable du développement durable de l'entreprise

À propos de Toro Gold

Informations GRI dans cette section : 102-1 / 102-2 / 102-4 / 102-5

Toro Gold est une société d'exploration, de développement et d'exploitation minière aurifère privée qui exploite la mine de Mako, au Sénégal. La Société possède aussi un portefeuille de projets d'exploration en Guinée, en Côte d'Ivoire et dans d'autres régions du Sénégal. Fondée en 2009, la Société est dirigée par l'équipe qui a découvert, développé et qui exploite aujourd'hui la mine de Mako. En tant qu'opérateur de cycle minier complet, dont la réussite en matière d'exploration et de développement n'est plus à prouver, Toro Gold maintient un engagement continu dans l'exploration. Même si la Société vise à prolonger la durée de vie de la mine de Mako à court terme, elle applique également une stratégie de croissance à plus long terme qui consiste à développer un portefeuille de projets aurifères dans plusieurs juridictions. Pour obtenir une description complète de nos activités, rendez-vous sur le site Web de Toro Gold (www.torogold.com).

Figure 1. Activités de Toro Gold



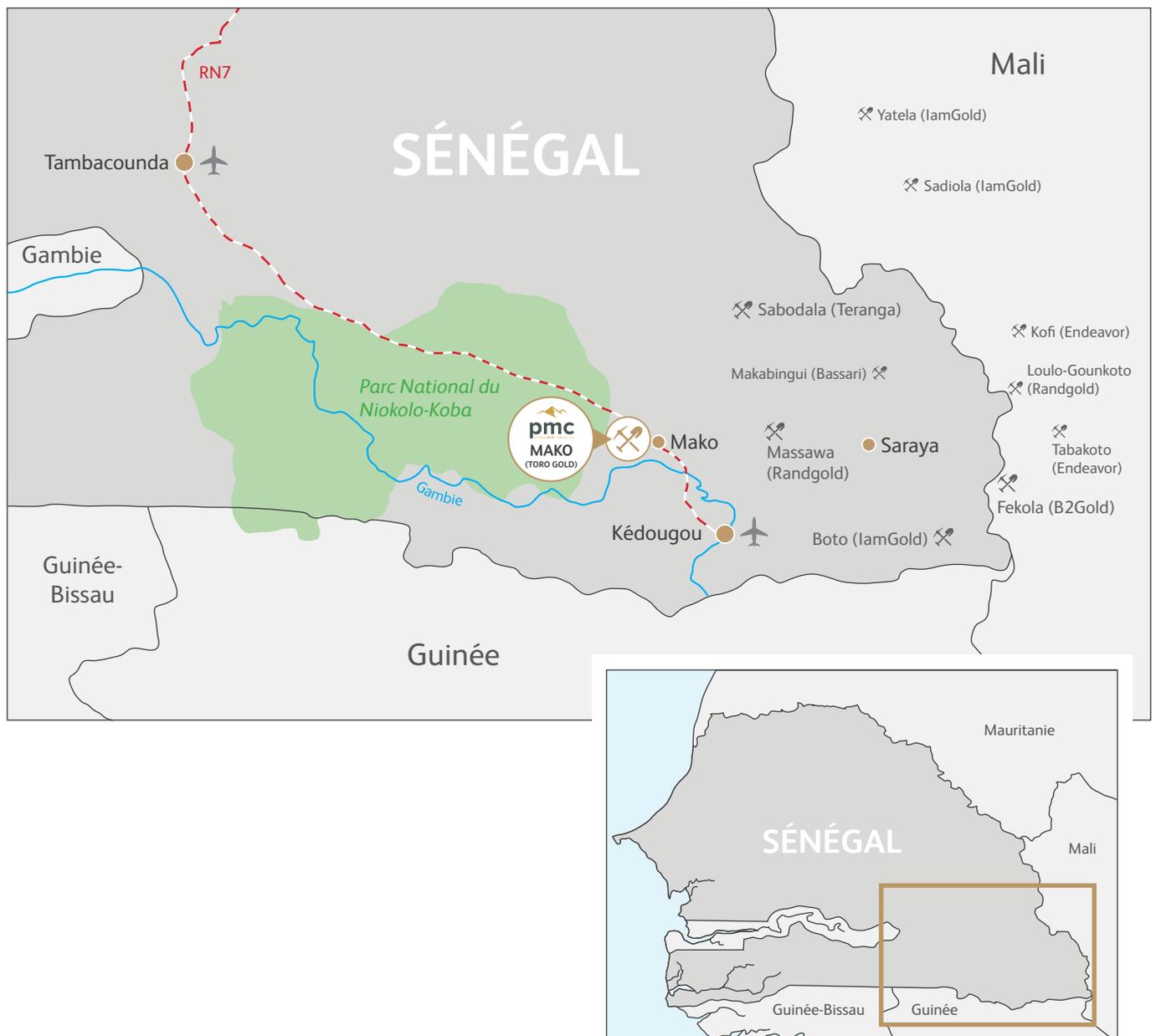
La mine de Mako

La mine de Mako, située dans le sud-est du Sénégal, est exploitée par Petowal Mining Company SA («PMC»), une filiale sénégalaise appartenant à 90 % à Toro Gold. Le gouvernement sénégalais possède les 10 % restants. La mine de Mako est une mine à ciel ouvert qui produira en moyenne 137 000 onces par an au cours des 6 premières années de sa durée d'exploitation, estimée à 7 ans. Le permis d'exploitation couvre une superficie totale de 150km².

L'anomalie aurifère de Petowal a été découverte en 2010. Les études de base environnementales et sociales ont débuté en 2012, parallèlement aux études exploratoires concernant le développement de la mine de Mako. Une étude de faisabilité définitive et une évaluation indépendante de l'impact environnemental et social («EIES») ont été réalisées au cours de l'année 2015. L'EIES a été validée par le gouvernement du Sénégal en décembre 2015. Le rapport est disponible sur le site Web de Toro Gold. Nous effectuons un suivi environnemental et social («E&S») dans la continuité de l'EIES et nous évaluons nos performances E&S par rapport aux prévisions présentées dans l'EIES. La première coulée d'or a eu lieu en janvier 2018, plus tôt que prévu, dans le respect du budget et en toute sécurité.

La mine de Mako est située dans une zone sensible sur le plan environnemental, à proximité du Parc National du Niokolo-Koba («PNNK»), un site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et du fleuve Gambie (voir Figure 2). Toro Gold a conscience de la sensibilité du site et place l'analyse des questions E&S au cœur de son approche.

Figure 2. Mine de Mako





Stratégie et gouvernance

Informations GRI dans cette section : 102-10 / 102-16 / 102-18

Notre stratégie

Avec de nombreux succès à son actif en matière d'exploration et de développement, Toro Gold mène une stratégie de croissance axée sur le développement d'un portefeuille de mines, à travers l'identification et le développement de projets présentant un fort potentiel géologique, visant à assurer une production d'or à l'échelle commerciale.

La Société souhaite partager les avantages de ses activités avec les communautés locales par le biais d'une conception et d'un développement de projet responsables, y compris en termes d'investissement social.

Nos valeurs fondamentales

Nous tenons nos promesses

Nous exerçons notre activité de manière responsable, honnête, éthique et fiable à l'échelle du Groupe

Nous laisserons un formidable héritage

Grâce à notre engagement en matière de leadership, de développement professionnel et de durabilité sur les plans environnemental et social

Nous abordons de front toutes les questions

Avec robustesse, confiance et franchise

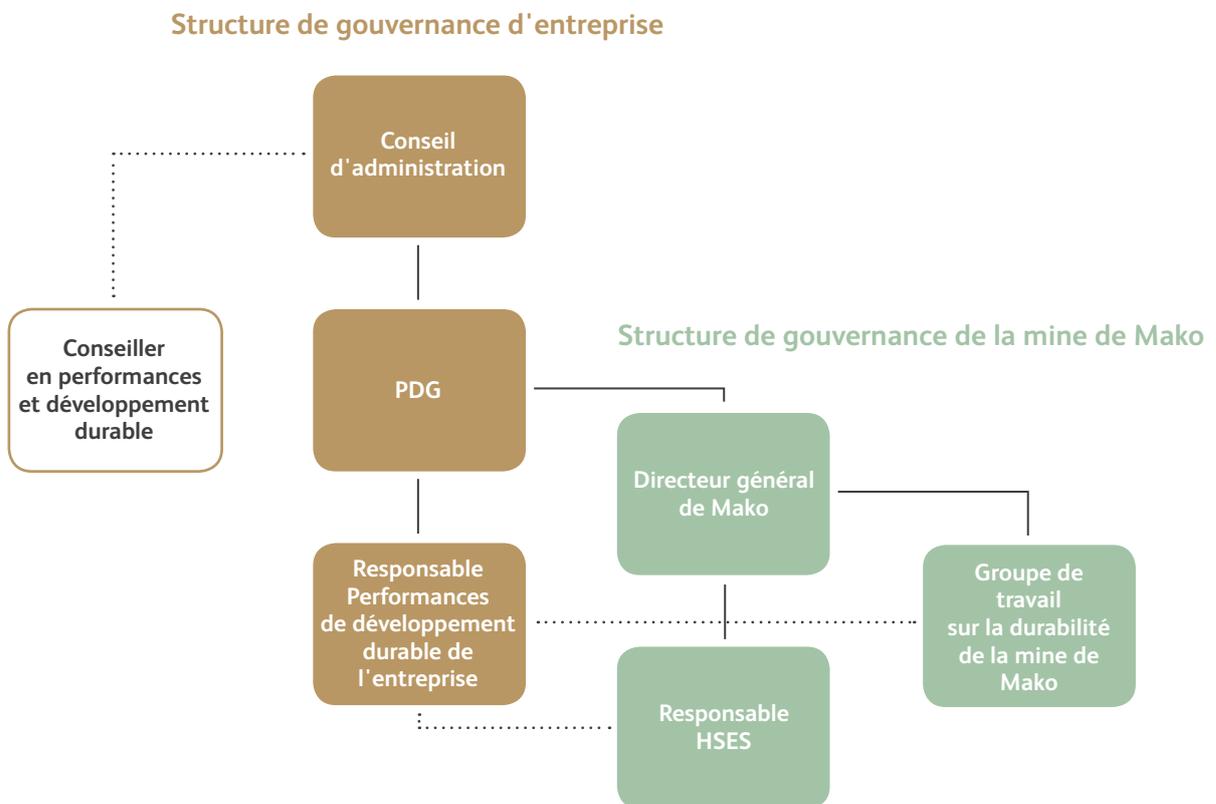
Nous travaillons en équipe

Nous entretenons un fort esprit d'équipe dans un environnement multiculturel

Gouvernance d'entreprise et opérationnelle

La notion de durabilité s'intègre à tous les niveaux de la structure de gouvernance de la Société, du conseil d'administration aux équipes d'encadrement sur le terrain. Toro Gold s'appuie sur l'expertise d'un conseiller en performances et développement durable, qui avise le conseil d'administration, le PDG et le responsable du développement durable de l'entreprise sur les questions relatives à la gestion E&S. Au niveau opérationnel, les questions de durabilité sont gérées par le responsable santé, sécurité, environnement et social (« HSES »), qui travaille sous l'autorité directe du directeur général de Mako, et sous la supervision technique du responsable du développement durable de l'entreprise. En 2018, la mine de Mako a créé le groupe de travail sur la durabilité pour soutenir l'intégration du CPD de Toro Gold sur le terrain à travers l'identification de projets d'amélioration. La structure de gouvernance en matière de durabilité est illustrée dans la Figure 3.

Figure 3. Structure de gouvernance de Toro Gold en matière de durabilité¹



¹ Les lignes continues indiquent les relations hiérarchiques directes, les lignes en pointillés indiquent les relations hiérarchiques indirectes.

Notre approche en matière de durabilité

Informations GRI dans cette section : 102-6 / 102-11 / 102-12 / 102-13 / 102-44 / 102-47

Toro Gold gère son entreprise de manière responsable. Nous accordons une grande attention à la santé et sécurité de notre personnel, aux communautés auprès desquelles nous exerçons nos activités et à l'environnement qui nous entoure. Nous avons pris l'engagement absolu de respecter les normes internationales de bonnes pratiques. Ces questions sont importantes pour nos principales parties prenantes, dont les directeurs, les employés et les sous-traitants de l'entreprise, les gouvernements et agences des pays d'accueil, les investisseurs et les communautés impactées par nos activités, ainsi que les organisations non gouvernementales qui travaillent dans nos secteurs d'activité. La philosophie de Toro repose sur la conviction qu'une bonne pratique dans ces domaines est essentielle.

Pour limiter les impacts de nos activités, Toro Gold applique une approche basée sur des principes de précaution tout au long du cycle de vie de nos opérations. Nous avons mis en place un système d'assurance de gestion de la performance en matière de durabilité pour veiller à ce que les questions sociales et environnementales soient prises en compte à chaque étape du cycle de développement. La Société vise à se conformer à la lettre et à l'esprit de toute législation, politique et planification gouvernementales applicables aux juridictions dont relèvent nos activités, et à mettre en œuvre de bonnes pratiques dans tous ses projets.

Toro Gold respecte les normes environnementales et sociales internationales tout au long du cycle de développement des projets, de l'exploration au développement et à l'exploitation jusqu'à la fermeture. Notre approche est conforme aux bonnes pratiques internationales de l'industrie et s'appuie sur les normes et directives pertinentes ci-dessous :

- Normes de performances environnementales et sociales de la Société financière internationale (« SFI ») ;
- Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Banque mondiale (pour le secteur minier) ;
- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ;
- Cadre de développement durable du Conseil international des mines et métaux (« ICMM ») ;
- Code international de gestion du cyanure ; et,
- Initiative pour la transparence dans les industries extractives (« ITIE ») conformément aux exigences des juridictions dont relèvent nos activités.

Les pratiques d'exploitation minière durables de Toro Gold sont régies par notre cadre de performance en matière de durabilité (« CPD ») (www.torogold.com). Le CPD comprend une série de principes et d'engagements professionnels fondés sur des normes de performances dans les domaines tels que le développement social, la protection de l'environnement, la santé, la sécurité et la sûreté. Le CPD décrit clairement la responsabilité de la mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation et à différentes phases du développement d'actifs. Ces pratiques d'exploitation minière durables bénéficient du soutien total du conseil d'administration et de l'équipe de direction, et sont activement communiquées aux employés par le biais du groupe de travail sur la durabilité de la mine de Mako et à travers des activités de formation et de développement professionnel.

Objectifs de développement durable (« ODD »)

L'industrie minière peut apporter une contribution considérable aux ODD, de par son envergure mondiale et sa présence dans des régions reculées et peu développées caractérisées par des niveaux élevés de biodiversité, d'espèces menacées et de zones protégées. Toro Gold a conscience de l'importance des ODD et aligne ses activités environnementales et sociales pour soutenir la réalisation de ces objectifs dans la mesure du possible. Les ODD et la manière dont nous contribuons à leur réalisation sont mentionnés tout au long du présent rapport.



Code d'éthique et transparence

Toro Gold s'engage à agir avec intégrité et à promouvoir une culture basée sur des comportements éthiques. Des consignes de bonne conduite sont fournies dans le code de conduite de l'entreprise et complétées par notre politique de lutte contre la corruption. Tous les directeurs, agents et employés de la Société doivent impérativement connaître et respecter les dispositions de ces deux documents.

Au niveau du site, la mine de Mako a établi en 2018 un ensemble de règles internes, conformément à la législation sénégalaise, qui décrit les règles de ressources humaines spécifiques que la Société et ses employés sont tenus de respecter. En outre, toutes les nouvelles recrues suivent une formation concernant l'approche éthique de la Société dans le cadre du processus d'intégration.

Toro Gold soutient l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (« ITIE ») et s'engage à rendre compte publiquement de ses paiements au gouvernement. Parmi les pays où nous sommes présents, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont tous deux des membres actifs de l'ITIE et l'adhésion de la Guinée est en cours de validation.

Droits de l'Homme

Toro Gold s'engage à respecter les droits de l'Homme et à traiter tous les employés, sous-traitants et membres des communautés locales avec dignité. Nous veillons à assurer un environnement de travail sûr et sain. La Société ne tolère aucune forme de harcèlement ou de discrimination et elle n'a pas recours au travail forcé ni obligatoire, et n'emploie pas d'enfants.

Nos CPD décrivent notre engagement en matière de respect des droits de l'Homme en faisant référence aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme.

En 2018, nous avons introduit une formation sur les droits de l'Homme dans notre processus d'intégration et nous avons créé une session de formation dédiée aux droits de l'Homme (en ligne avec les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme) pour notre équipe chargée de la sécurité à la mine de Mako. Nous avons également mené des entretiens aléatoires avec divers employés pour identifier les impacts potentiels liés aux droits de l'Homme.

Responsabilité dans notre chaîne d'approvisionnement

Toro Gold travaille avec un large éventail de fournisseurs et de sous-traitants pour fournir de nombreux matériels et services, notamment des services miniers, de sécurité, de restauration, de nettoyage et d'approvisionnement en carburant. Tous les sous-traitants sont tenus de respecter les politiques de la Société relatives aux questions d'éthique, de responsabilité environnementale et sociale ainsi que les normes sanitaires et de sécurité. Pour la mine de Mako, cette obligation est stipulée dans les conditions générales des accords conclus avec nos principaux sous-traitants.

Dans la mesure du possible, nous faisons appel en priorité aux fournisseurs locaux. Toutefois, les fournisseurs locaux ont parfois du mal à satisfaire les quantités et les normes d'approvisionnement pour la mine de Mako. Par conséquent, nous avons créé un groupe d'approvisionnement technique local qui veille à ce que les exigences d'approvisionnement soient communiquées aux fournisseurs locaux et qui les aide à satisfaire à ces exigences. Pour plus de renseignements sur l'approvisionnement local, reportez-vous à la section sur le développement économique.

À la mine de Mako, le minerai d'or est extrait et traité pour produire du doré. L'or est ensuite transporté chez MKS PAMP, en Suisse, où il est raffiné et vendu pour être utilisé à des fins d'investissement, pour la fabrication des bijoux et dans les secteurs industriels. MKS PAMP est certifié conforme au « Responsible Gold Guidance » (Guide sur l'approvisionnement responsable en or) de la London Bullion Market Association. Pour en savoir plus sur les pratiques de MKS PAMP dans le domaine du développement durable, consultez le site : <http://www.mkspamp.com/sustainability>.

Figure 4. Notre chaîne d'approvisionnement



Planification de la fermeture de la mine

Le développement et l'exploitation d'une mine peuvent engendrer des changements majeurs dans les zones alentour en ce qui concerne le contexte socio-économique, l'utilisation des terres et les moyens de subsistance. C'est notamment le cas dans les régions les moins développées. Cependant, si elle n'est pas gérée de manière responsable, l'exploitation minière peut déboucher sur une dépendance économique et une dégradation de l'environnement. L'objectif global de la Société pour mener à bien son projet minier est d'empêcher, ou tout au moins de minimiser, les impacts négatifs à long terme sur les plans environnemental, physique, social et économique dans la zone de la mine et de créer des reliefs stables qui assureront la viabilité des écosystèmes naturels. La Société souhaite également que la mine laisse un héritage positif aux communautés voisines, aux employés, aux fournisseurs ainsi qu'aux autres parties associées à l'exploitation.

Toro Gold prépare la fermeture de la mine à chaque étape de son exploitation pour offrir les meilleures opportunités possible au niveau local et pour minimiser les éventuels impacts négatifs : pendant les phases d'étude et de faisabilité du projet puis tout au long des phases de construction et d'exploitation.

En 2019, le Plan de fermeture de la mine de Mako élaboré dans le cadre de l'EIES sera mis à jour sur la base des 12 derniers mois d'expérience opérationnelle et après consultation des parties prenantes. Pour obtenir de plus amples informations sur nos engagements concernant la fermeture de la mine de Mako, reportez-vous à notre Plan de gestion et de suivi environnemental et social (www.torogold.com).



Le fleuve Gambie

Engagement des parties prenantes et thèmes importants

Nos parties prenantes

Toro Gold a conscience de l'importance de l'engagement des parties prenantes et s'efforce d'entretenir une communication régulière et fructueuse avec ces dernières. Le Tableau 1 répertorie les principaux groupes intéressés et décrit la manière dont nous interagissons avec eux.

Dans le sud-est du Sénégal, les structures institutionnelles et de gouvernance manquent de ressources et ne sont pas toujours adaptées à la présence d'une mine en exploitation. Pour surmonter cette difficulté, la Société a soutenu activement les autorités locales et la société civile pour qu'elles forment et renforcent des structures de planification et de prise de décisions inclusives et transparentes. En 2018, ces efforts ont notamment débouché sur la création d'un comité consultatif local chargé de superviser les opérations minières, de divers groupes de travail techniques spécialisés et d'un comité consultatif technique indépendant pour le Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal. En 2019, la Société souhaite renforcer les fonctions de contrôle et de suivi du gouvernement en formalisant un comité de surveillance composé de représentants des autorités techniques et administratives régionales.

Tableau 1. Liste des parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Description	Interactions
Ouvriers de la mine aurifère de Mako	Cette catégorie englobe tous les employés et tous les sous-traitants qui travaillent sur le terrain dans la mine aurifère de Mako. Les sous-traitants incluent les ouvriers assurant les missions suivantes : extraction minière, dynamitage, restauration et intendance, sécurité et approvisionnement en carburant.	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'équipe • Comité d'entreprise • Comité HSES • Groupe de travail sur la durabilité • Communiqués internes • Mécanisme de gestion des griefs
Ouvriers sur les sites d'exploration	Cette catégorie englobe tous les employés participant aux activités d'exploration en Côte d'Ivoire, en Guinée et dans d'autres régions du Sénégal.	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'équipe • Réunions et briefings sur les questions de santé et sécurité • Communiqués internes
Conseil d'administration		<ul style="list-style-type: none"> • Rapports mensuels • Réunions du conseil trimestrielles
Investisseurs	La structure du capital de Toro Gold est composée de trois actionnaires principaux : QG Africa Mining (30 %), Tembo Capital (27 %) et Resource Capital Fund (27 %).	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports opérationnels et d'entreprise mensuels • Téléconférences mensuelles • Rapports annuels
Gouvernement	Cette catégorie comprend les agences gouvernementales du Sénégal.	<ul style="list-style-type: none"> • Correspondance et réunions régulières et périodiques • Rapports HSES trimestriels • Visites sur site régulières et périodiques
Communautés locales	Cette catégorie fait référence aux communautés locales présentes autour de la mine de Mako dans la Commune de Tomborokoto.	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions régulières avec des groupes de représentants de la Commune de Tomborokoto (comité consultatif local, groupe de travail technique pour la participation économique locale, comité de vigilance) • Réunions régulières de coordination spécifiques au projet • Mécanisme de gestion des griefs • Panneaux d'affichage communautaires • Enquête de veille socio-économique
Organisations non gouvernementales (ONG) et autres groupes externes	La société travaille avec des ONG spécialisées et d'autres groupes externes au niveau sectoriel/du programme.	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions périodiques • Réunions régulières de coordination spécifiques au projet • Comité consultatif du Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal
Chambre des mines du Sénégal	Toro Gold est membre de la Chambre des mines du Sénégal.	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions périodiques

Processus d'importance relative et liste des enjeux importants

Entre avril et juin 2018, Toro Gold a mené une évaluation d'importance relative avec les parties prenantes pour déterminer les thèmes clés liés à la durabilité devant être inclus dans notre rapport de durabilité. Les thèmes importants de Toro Gold sont présentés dans la matrice d'importance relative (Figure 5).

Tous les enjeux présentés dans la matrice d'importance relative sont abordés dans le présent rapport. Les thèmes jugés les plus importants ont été traités en priorité. Les principaux enjeux sélectionnés incluent :

- **Communautés locales** – La mine de Mako est située dans une région sous-développée du Sénégal, caractérisée par un taux de chômage élevé, ce qui rend ce groupe de parties prenantes particulièrement vulnérable. Toro Gold s'efforce d'être perçu par les communautés locales comme un partenaire de confiance et la Société vise à produire pour ces communautés des résultats positifs en termes de développement.
- **Biodiversité** – La mine de Mako est située à proximité d'éléments de biodiversité prioritaires, comme le Parc National du Niokolo-Koba et le fleuve Gambie. La Société s'est engagée à atteindre globalement « aucune perte nette » de biodiversité dans le paysage.
- **Santé et sécurité au travail** – Les mines peuvent constituer des environnements de travail dangereux. La sécurité fait donc partie des premières priorités de la Société et de ses parties prenantes. Toro Gold s'engage à fournir des environnements de travail sécurisés, qui soient sains et sans danger.
- **Emplois locaux (désignés comme « présence sur le marché » dans les normes GRI)** – Les parties prenantes nationales et locales souhaitent ardemment que le développement minier bénéficie aux communautés locales. Un des meilleurs moyens d'atteindre cet objectif consiste à maximiser les opportunités d'emploi au niveau local.
- **Performances économiques** – Nos parties prenantes nationales attendent du développement minier qu'il maximise les avantages économiques pour les communautés locales et plus largement pour l'État, à travers les investissements, le développement de la chaîne d'approvisionnement, les salaires des employés et les paiements versés au gouvernement.
- **Formation et éducation** – Par la formation et l'éducation, nous investissons dans nos employés et nous leur donnons une formidable opportunité d'améliorer leurs performances, à la fois sur le plan personnel et sur le plan professionnel, et d'améliorer les opérations sur nos sites.
- **Conformité environnementale** – Après examen de l'évaluation d'importance par la direction, le thème de la conformité environnementale a été jugé suffisamment important pour être traité en priorité dans le rapport de durabilité, en raison de la sensibilité environnementale de la région. Toro Gold s'efforce avant tout de se conformer à toutes les lois et réglementations nationales concernant les performances et les impacts environnementaux.



Évaluation d'importance relative avec la coalition ONG de Kédougou

Points clés de 2018 en matière de durabilité



**PREMIÈRE COULÉE D'OR EN AVANCE
SUR LES PRÉVISIONS ET PRODUCTION
D'OR ANNUELLE SUPÉRIEURE AUX OBJECTIFS**

**ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL
INFÉRIEURS À LA MOYENNE DU SECTEUR**



**VASTE PROGRAMME DE FORMATION ET
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
MIS EN PLACE POUR LES MINEURS**

**91 % DES OUVRIERS ISSUS DU SÉNÉGAL ET
55 % DE LA RÉGION DE KÉDOUGOU**



**AUCUN INCIDENT
ENVIRONNEMENTAL MAJEUR
ET AUCUNE NON-CONFORMITÉ AUX
CONDITIONS D'AUTORISATION**

**MAJORITÉ DES FOYERS (52 %)
DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES
SATISFAITE DU DÉVELOPPEMENT
DE LA MINE**



**PROGRAMME DE RESTAURATION
DES MOYENS DE SUBSISTANCE BIEN
AVANCÉ (ACHEVÉ À 70 %)**

**MOBILISATION DES PARTENAIRES DE
CONSERVATION POUR TENIR LA
PROMESSE D'AUCUNE PERTE NETTE
POUR LA BIODIVERSITÉ**



Évaluation indépendante de nos performances

Évaluation technique indépendante du Système de gestion environnementale et sociale

À la fin de l'année 2018, une Évaluation technique indépendante (« ETI ») a été réalisée pour suivre les progrès accomplis concernant le Système de gestion environnementale et sociale (« SGES ») de la mine de Mako. Les résultats généraux de l'évaluation ont conclu que les principales composantes du SGES étaient opérationnelles et proportionnelles au niveau actuel de développement de la mine. En outre, l'ETI a conclu :

« Toutes les parties au niveau local semblent s'accorder sur le fait que la licence sociale d'exploitation demeure solide ; les relations avec les communautés ont été consolidées grâce à un processus continu d'engagement et de développement institutionnel bien structuré et intégré. Un système de gestion des griefs rigoureux a été mis en place et a permis à PMC de réagir rapidement aux problèmes soulevés et de tenir ses promesses. »

Examen opérationnel de l'installation de gestion des résidus et du barrage de retenue d'eau

En mai et en septembre 2018, Knight Piésold Consulting a visité la mine de Mako pour inspecter l'installation de gestion des résidus (« IGR ») et le barrage de retenue d'eau (« BRE ») et pour évaluer les performances à ce jour et le développement futur de l'IGR. Cet examen a conclu que, globalement, l'IGR et le BRE étaient en bon état et bien gérés. En 2018, les travaux de construction de l'extension de Phase 2 de l'IGR ont commencé, impliquant une augmentation du niveau de crête du barrage d'environ 12 mètres. Ces travaux devront être achevés avant le début de la saison humide 2019. L'IGR et le BRE seront soumis à une inspection continue tout au long de la durée de vie de la mine de Mako et au-delà.

Objectifs et résultats

Sujet	Objectif	Unité de mesure	Date limite	Résultat 2018
Performances économiques	Réaliser la première coulée d'or à la mine de Mako en février 2018 au plus tard		2018	Objectif atteint : la première coulée d'or a eu lieu en janvier 2018
	Atteindre l'objectif de production d'or de 133 000 onces	Millier d'onces (koz)	2018	Objectif atteint : 157 000 onces produits
Emploi local (présence sur le marché dans les normes GRI)	35 % des ouvriers issus de la Commune de Tomboronkoto	% du total des ouvriers de la mine	Annuel	Objectif non atteint : 30 %
	50 % des ouvriers issus de la région de Kédougou	% du total des ouvriers de la mine	Annuel	Objectif atteint : 55 %
	85 % des ouvriers issus du Sénégal	% du total des ouvriers de la mine	Annuel	Objectif atteint : 91 %
Impacts économiques indirects	Taux d'impressions positives sur le projet parmi les répondants au minimum de 50 %	% d'impressions positives	Annuel	Objectif atteint : 52 %
	Viser une amélioration du taux d'impressions positives à 70 %	% d'impressions positives	2022	S.O.
Eau	Se conformer aux dispositions de l'autorisation de pompage d'eau dans le fleuve Gambie		Annuel	Objectif atteint
	Aucune non-conformité par rapport aux lois/règlementations environnementales		Annuel	Objectif atteint
	Mettre à jour le modèle de bilan hydrologique pour refléter les conditions opérationnelles		2018	Objectif atteint
Biodiversité	Sélectionner et mobiliser un partenaire d'implémentation pour la composante Communauté de Tomboronkoto du Programme de compensation pour la biodiversité		2018	Objectif atteint : L'African Wildlife Foundation a été sélectionnée
	Achever le plan de travail pour la phase pilote de la composante PNNK du Programme de compensation pour la biodiversité		2018	Objectif partiellement atteint : Achevé à 70 %
	Maintenir une supervision indépendante de la part du comité consultatif		Annuel	Objectif atteint
	Rendre publiques les principales conclusions des réunions du comité consultatif		2019	S.O.

Sujet	Objectif	Unité de mesure	Date limite	Résultat 2018
Effluents et déchets	Aucune non-conformité par rapport aux normes régissant les rejets dans l'environnement		Annuel	Objectif atteint
Conformité environnementale	Aucun incident environnemental majeur	Englobe tous les incidents de niveau 3	Annuel	Objectif atteint
	Aucune non-conformité par rapport aux lois/règlementations environnementales		Annuel	Objectif atteint
Santé et sécurité au travail	Aucun accident mortel lié au travail		Annuel	Objectif atteint
	Taux d'incidence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR) inférieur au taux moyen du secteur	par million d'heures travaillées	Annuel	Objectif atteint : LTIFR 1,5 contre un taux moyen de 2,1 pour le secteur ²
Formation et éducation	Obligation pour tous les employés d'effectuer une évaluation annuelle du programme général de formation HSES	% du total des employés de la mine	Annuel	Objectif atteint
	Obligation pour tous les ouvriers amenés à manipuler du cyanure d'effectuer une évaluation annuelle du programme de formation relatif au cyanure	% des ouvriers	Annuel	Objectif atteint
	Effectuer des évaluations de performance de tous les employés de PMC pour identifier les lacunes de formation	% des employés de PMC	2018	Objectif non atteint : 86 % des employés de PMC évalués
	Créer un segment de formation dédié aux droits de l'Homme dans le cadre du module de formation RH		2018	Objectif atteint
	Obligation pour tous les employés d'effectuer une évaluation du module de formation sur les droits de l'Homme	% du total des employés de la mine	2019	S.O.
Diversité	Créer un ensemble d'initiatives promouvant l'égalité des sexes à mettre en œuvre en 2019		2018	Objectif atteint
	Mettre en œuvre les initiatives promouvant l'égalité des sexes		2019	S.O.
Communautés locales	Aucun incident communautaire majeur	Englobe tous les incidents de niveau 3	Annuel	Objectif non atteint : 1 incident communautaire majeur
	Doléances mineures traitées en moins de 48 heures ; Doléances moyennes traitées en moins de 14 jours ; Doléances majeures traitées en moins de 30 jours		Annuel	Objectif atteint
	Implémenter les projets d'investissement dans le cadre de la Stratégie de fonds d'investissement social et environnemental pour 2019		2019	S.O.

² Gouvernement d'Australie occidentale, 2018



Développement économique

Informations GRI dans cette section : 102-2 / 102-10 / 201-1 / 202-2 / 203-2 / 204-1

Notre approche

Les performances économiques de Toro Gold englobent les recettes générées par les activités de la Société, la valeur économique distribuée via les coûts d'exploitation (y compris les salaires des employés, les paiements aux fournisseurs de biens et services, les paiements versés au gouvernement et les contributions locales, ainsi que les impacts économiques indirects), ainsi que la valeur des investissements en capitaux. Les sujets économiques importants, tels qu'identifiés dans notre évaluation d'importance relative, comprennent :

- Valeur économique directe générée et distribuée
- Employés recrutés issus de la communauté locale
- Achat de biens et de services au niveau local
- Impacts économiques indirects significatifs

ODD relatifs au développement économique

Les activités minières peuvent générer des impacts directs et indirects significatifs en termes de développement économique. L'activité minière fournit des emplois, des formations et des compétences et elle crée de la demande pour les entreprises locales, bien souvent dans des régions peu industrialisées. Les deux ODD les plus pertinents pour Toro Gold et le développement économique sont le ODD 1 : Pas de pauvreté et le ODD 8 : Conditions de travail décentes et croissance économique.



Les contributions de nos activités économiques à l'Objectif 1 :

- Paiements directs au gouvernement du Sénégal pour un montant de 11,4 millions USD en 2018
- Divulcation publique de tous les paiements versés aux gouvernements
- Recrutement local préférentiel et opportunités d'emploi équitables



Les contributions de nos activités économiques à l'Objectif 8 :

- Embauche directe de plus de 850 travailleurs sénégalais à la mine de Mako, représentant 91 % de la main-d'œuvre totale
- Dépenses d'approvisionnement local de 75,7 millions USD en 2018

Source : Nations Unies

DÉFIS ÉCONOMIQUES

La mine de Mako est située dans une région rurale du Sénégal, caractérisée par un faible niveau de développement économique et un secteur minier industriel embryonnaire. Les principaux défis économiques auxquels la Société doit faire face comprennent :

- Faibles niveaux de population et faible taux d'emplois salariés officiels. La majorité des habitants vivent de moyens de subsistance agraires et d'activités de type micro-entreprise.
- Manque de fournisseurs ayant en stock les produits spécialisés nécessaires aux opérations minières.
- Nombre limité de fournisseurs ayant les capacités et les standards de qualité requis pour fournir les biens et services nécessaires à la mine (par ex. produits alimentaires).

Performances économiques et distribution directe des avantages

2018 a été une année charnière pour Toro Gold. Au début de 2018, la mine de Mako est passée de la phase de construction à la phase d'exploitation. La première coulée d'or a eu lieu à la fin du mois de janvier 2018. Le coût de construction total de la mine était d'environ 158 millions USD, dont environ 51 millions USD ont été conservés au Sénégal à travers l'achat local de biens et de services. En 2018, la Société a produit 157 000 onces d'or et a enregistré des recettes de 179 millions USD.

Les avantages économiques directs de nos activités au Sénégal sont principalement sous forme de paiements versés au gouvernement, d'emplois directs (salaires et avantages) et d'achats de biens et de services. En 2018, Toro Gold a versé 11 millions USD au gouvernement du Sénégal et elle a employé directement 289 employés et 664 sous-traitants internes à la mine de Mako.

La valeur économique directe distribuée par notre Société comprend aussi des investissements directs dans la communauté. Conformément à notre engagement en faveur des habitants du sud-est du Sénégal, la Société a établi un Fonds d'investissement social et environnemental (« FISE ») pour soutenir le développement des communautés, au-delà des programmes d'atténuation des impacts de la mine. En 2018, la société a investi 450 000 USD dans le FISE, dont 300 000 USD ont été alloués à des projets visant améliorer l'éducation, les soins de santé et les activités rémunératrices. Pour en savoir plus sur ce que le FISE a permis d'accomplir, reportez-vous à la section sur la « Responsabilité sociale ». Vous trouverez ci-dessous un résumé complet des performances économiques.

Tableau 2. Valeur économique générée et distribuée, Mine de Mako

Indicateur	Sous-indicateur	Résultat 2018 (en millions USD)
Valeur économique générée	Recettes	180,08
Valeur économique distribuée	Coûts d'exploitation (hors salaires et avantages)	103,38
	Salaires et avantages ³	5,01
	Paiements versés aux fournisseurs de capitaux	18,15
	Paiements versés au gouvernement, comprenant :	11,41
	Redevances	8,74
	Autres taxes et droits ⁴	2,47
	Autre soutien institutionnel	0,20
	Investissements communautaires	0,45
Valeur économique conservée	Valeur générée moins valeur distribuée	40,95

Tableau 3. Valeur économique distribuée, exploration

Indicateur	Sous-indicateur	Résultat 2018 (en millions USD)
Valeur économique distribuée	Coûts d'exploration (hors salaires et avantages)	1,50
	Salaires et avantages ⁵	0,83
	Paiements versés au gouvernement, comprenant :	0,01
	Autres taxes et droits ⁶	0,01
	Investissements communautaires	0,21
Dépenses totales		2,55

³ Salaires et avantages bruts pour les employés sénégalais

⁴ Hors taxes prélevées sur les salaires et avantages versés aux employés sénégalais

⁵ Salaires et avantages bruts pour les employés de Côte d'Ivoire/Guinée

⁶ Hors taxes prélevées sur les salaires et avantages versés aux employés

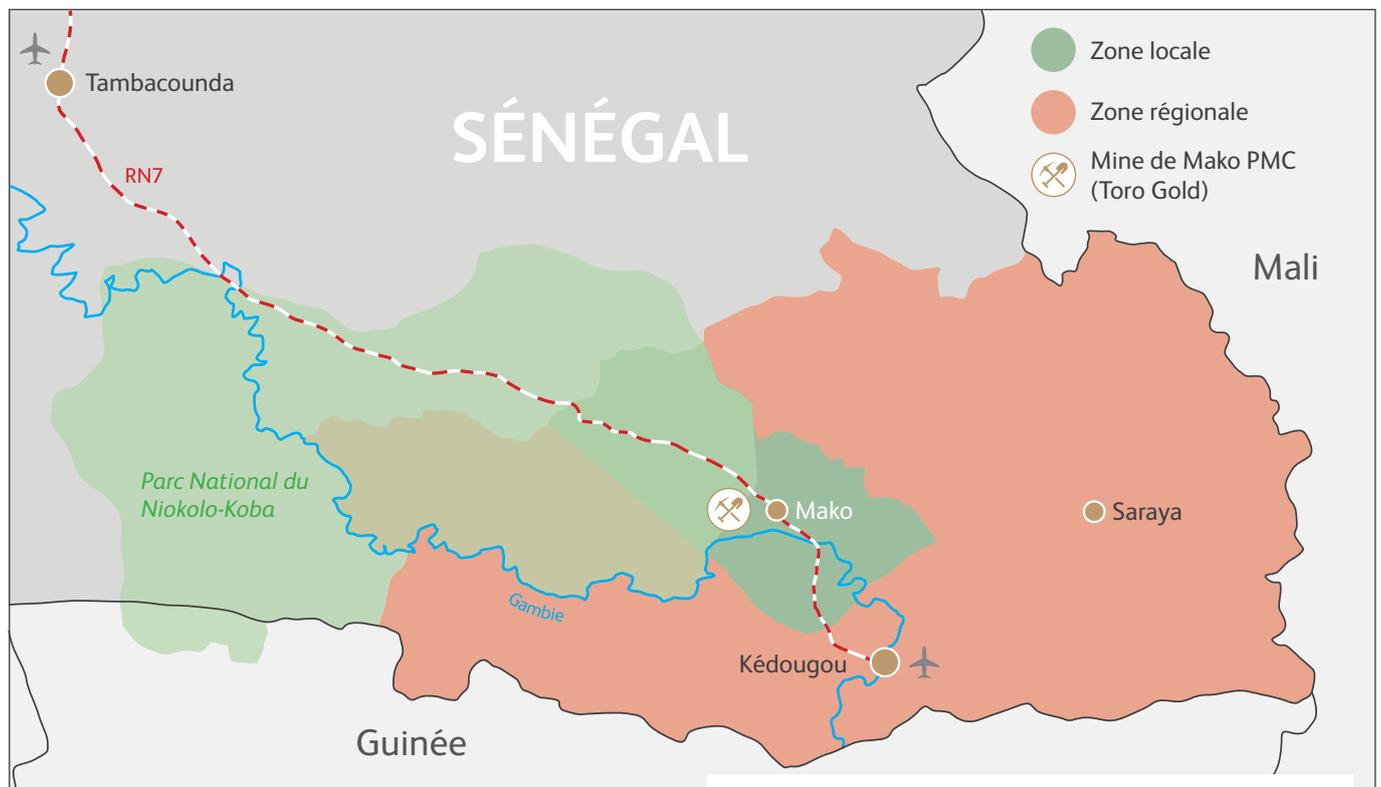
Emploi et approvisionnement local

Toro Gold s'est engagée à maximiser la possibilité de participation économique locale à travers l'emploi et l'approvisionnement. À la mine de Mako, la société applique une politique d'emploi local préférentielle qui vise à maximiser les avantages de la mine dans une région où le taux de chômage est historiquement élevé.

Emploi

Notre principal objectif est d'employer des résidents des pays où nous exerçons nos activités. La mine de Mako est située dans le sud-est du Sénégal, dans la commune de Tomboronkoto, dans la région de Kédougou (Figure 6). Il s'agit d'une des régions les moins peuplées du Sénégal. Les études préliminaires sur les moyens de subsistance ont révélé que le taux d'emploi salarié dans les villages locaux est bas et que la plupart des habitants vivent de la production de cultures vivrières, du pastoralisme et de l'orpaillage. Dans la commune de Tomboronkoto, le premier employeur est la mine de Mako.

Figure 6. Représentation géographique de la zone « locale »



À la mine de Mako, les employés sont recrutés et promus en fonction de leur expérience et de leurs capacités, en accordant la préférence aux habitants de la localité sous réserve qu'ils possèdent les compétences et/ou les aptitudes minimales requises. Notre Plan de participation économique locale comprend une politique d'emploi local préférentielle qui vise à maximiser le recrutement d'employés originaires du Sénégal. Cette démarche s'appuie sur un programme complet de formation et de développement des compétences afin d'aider nos employés à réaliser leur plein potentiel. À la fin de l'année 2018, la mine comptait environ 91 % d'employés de nationalité sénégalaise.

Les statistiques complètes concernant l'emploi local par niveau d'employés en 2018 sont présentées dans le Tableau 4.



Tableau 4. Participation économique locale

Indicateur	Commune de Tomboronkoto	Région de Kédougou	Total pour le Sénégal
Pourcentage d'employés (hors sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	32 %	46 %	84 %
Pourcentage de cadres intermédiaires ⁷ (hors sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	0 %	7 %	41 %
Pourcentage de cadres supérieurs ⁸ (hors sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	0 %	0 %	44 %
Pourcentage de mineurs (hors employés et sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	30 %	55 %	91 %

Approvisionnement

Bon nombre des biens et services indispensables à l'exploitation de la mine de Mako sont hautement spécialisés et parfois uniquement disponibles auprès de fournisseurs internationaux. Grâce aux efforts de la Société, plusieurs de ces fournisseurs ont immatriculé leurs entreprises au Sénégal et sont en train d'y localiser des éléments de leurs opérations. La Société soutient également les efforts de fournisseurs sénégalais visant à stocker localement les pièces indispensables à l'exploitation minière. Ces efforts incluent notamment des options d'entreposage dans la région de Kédougou. En 2018, environ 75 % de nos biens et services ont été achetés à des sociétés sénégalaises⁹.

Dans la région de Kédougou, la Société collabore activement avec les fournisseurs locaux pour améliorer leurs opportunités de participation à la chaîne d'approvisionnement de la mine de Mako. Un groupe de travail pour l'approvisionnement local a notamment été créé en 2018 pour renforcer la communication avec les fournisseurs locaux et mettre en place des mesures visant à surmonter les obstacles les empêchant de participer à la chaîne d'approvisionnement. La Société a accompagné les communautés locales dans la création de diverses coopératives de fournisseurs pour renforcer leur accès aux marchés, les aides institutionnelles et le financement. Il s'agit notamment des coopératives suivantes :

- Coopérative de Lanaya qui cultive des céréales et commercialise des produits maraîchers ;
- Coopérative d'éleveurs de volailles de Tomboronkoto ;
- Coopérative de femmes de Niéméniké ;
- Coopérative des bouchers de Mako.

Figure 7

Dépenses en approvisionnement par région (pourcentage)

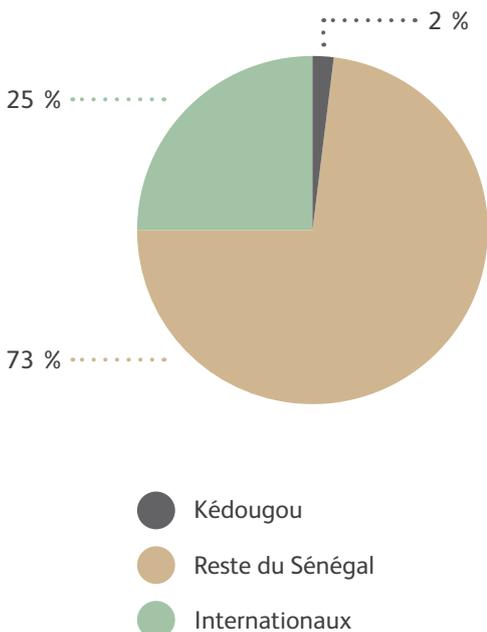
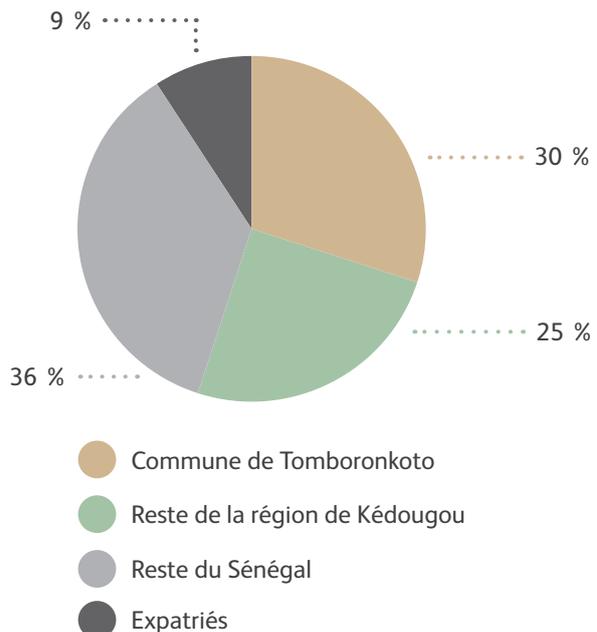


Figure 8

Pourcentage total des ouvriers miniers (y compris sous-traitants) issus de la communauté locale



7 La catégorie « cadres intermédiaires » englobe tous les superviseurs, junior managers et ouvriers hautement spécialisés.

8 La catégorie « cadres supérieurs » englobe le directeur général et tous les responsables de départements.

9 y compris les sociétés étrangères ayant immatriculé leurs opérations au Sénégal.



Initiative de formation agroalimentaire pour les entrepreneurs locaux

Impacts économiques indirects

Développement économique local

Les impacts économiques indirects comprennent des retombées positives et des effets externes comme le développement des entreprises locales et une augmentation généralisée de la consommation résultant de l'injection de liquidités dans l'économie locale. L'exploitation de la mine de Mako devrait créer environ 2 800 à 4 700 emplois indirects et dérivés, sur la base d'un multiplicateur de 3-5 emplois par poste à plein temps.

Tous les deux ans, la Société mène une enquête auprès des villages locaux impactés par la mine pour surveiller les principaux changements socio-économiques. Voici les principales observations basées sur une comparaison entre l'étude de base menée en 2016 et l'enquête effectuée au début de 2018 :

- Utilisation accrue de matériaux de construction modernes, par exemple, Tambanoumouya a enregistré une hausse de 49 % des bâtiments équipés d'un toit en zinc (l'habitat traditionnel est composé de cases en torchis avec des toits de chaume).
- Les foyers sont de plus en plus souvent équipés de plusieurs appareils électroménagers, comme des télévisions et des kits d'énergie solaire, ce qui indique une augmentation du niveau de revenus disponibles.
- Une hausse considérable de la production céréalière agricole, notamment en ce qui concerne le maïs et l'arachide.
- Une augmentation de la superficie des terres exploitées pour les cultures maraîchères, passant de 76 343 m² à 182 669 m², un résultat direct du Programme de restauration des moyens de subsistance de la Société.

ÉTUDE DE CAS 1 : Entretien avec le maire de Tomboronkoto

Fin 2018, le superviseur Questions sociales de la mine de Mako s'est entretenu avec le maire de Tomboronkoto, Faly Camara, pour obtenir son avis sur les changements socio-économiques qu'il a observés dans la communauté locale depuis la construction et l'exploitation de la mine.

Sa première observation a été l'amélioration des conditions de vie locales. Cette amélioration se manifeste par de meilleures conditions de logement et par un meilleur accès aux services et aux infrastructures de base (notamment l'eau potable, les soins de santé, l'électricité et les transports publics). Le maire estime que cette amélioration est en grande partie due à l'injection de liquidités dans l'économie locale résultant des politiques d'emploi et d'approvisionnement de la mine.

Le maire a également observé une augmentation des activités commerciales et une diversification des biens et services disponibles localement, y compris la création de magasins de gros, de stations-service, de quincailleries, de magasins de motos et de stations de lavage. À ce jour, le maire n'a pas observé d'inflation des prix des matières premières locales susceptible d'accompagner ce développement économique.



Faly Camara, maire de Tomboronkoto



Responsabilité environnementale

Informations GRI dans cette section : 303-1 / 303-2 / 303-3 / 304-2 / 304-3 / 306-1 / 306-2 / 306-3 / 307-1

Notre approche

Toro Gold agit de manière responsable vis-à-vis de l'environnement afin de minimiser l'impact de ses activités et d'améliorer, dans la mesure du possible, l'environnement entourant ses projets. La Société applique les bonnes pratiques internationales en matière de gestion des impacts et des risques par le biais d'une hiérarchie d'atténuation adaptée et d'une évaluation de toutes les alternatives techniques et financières viables. Suite au passage à la phase d'exploitation, la Société est en train de mettre en place un Système de gestion environnementale (« SGE »), composé d'un Plan de gestion environnementale et de procédures d'exploitation standard pertinentes, englobant notamment les mécanismes de surveillance, d'évaluation et de reporting. Le SGE est en cours d'élaboration, en conformité avec notre CPD d'entreprise et avec la norme ISO 14001.

Pour la mine de Mako, nos sujets environnementaux importants, tels qu'identifiés dans notre évaluation d'importance relative, comprennent :

- Impacts significatifs sur la biodiversité et les habitats protégés
- Non-conformité aux lois et réglementations environnementales
- Sources d'eau affectées par les prélèvements d'eau
- Eaux recyclées et réutilisées
- Élimination des déchets dangereux et déversements significatifs

ODD relatifs à la responsabilité environnementale

Les ODD les plus pertinents pour Toro Gold et la responsabilité environnementale à la mine de Mako sont le ODD 6 : Eau propre et assainissement, et le ODD 15 : Vie terrestre. La mine est située hors, mais à proximité, du Parc National du Niokolo-Koba (« PNNK »), dans un paysage écologique comprenant des espèces et des habitats menacés. De plus, la mine est située à proximité du fleuve Gambie, une voie de circulation fluviale internationale, un habitat aquatique majeur et une source d'eau importante pour les communautés locales.



Nos mesures de protection de l'environnement contribuant à l'Objectif 6 :

- Pompage d'eau dans le fleuve Gambie effectué conformément aux conditions d'autorisation pour préserver les conditions de débit environnementales
- 1,1 million de m³ d'eau brute pompée dans le fleuve Gambie en 2018 et 1,7 million de m³ d'eau de traitement renvoyée à l'unité de traitement pour être réutilisée
- Aucun rejet d'effluents de traitement dans l'environnement en aval
- Surveillance régulière de la qualité des eaux de surface et souterraines, aucun problème majeur de qualité de l'eau associé à l'exploitation minière



Nos mesures de protection de l'environnement contribuant à l'Objectif 15 :

- Aucun impact négatif direct important sur le PNNK résultant de l'exploitation de la mine de Mako. Les impacts sur les espèces menacées et leur habitat sont cohérents avec le modèle d'impact résiduel et les conditions d'autorisation de Toro Gold.
- Mise en œuvre d'un Programme de compensation des impacts résiduels de la mine de Mako sur la biodiversité.
- Engagement continu avec un comité consultatif indépendant sur la mise en œuvre de la stratégie de Toro Gold en matière de biodiversité et sur l'objectif « aucune perte nette ».

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

En raison d'une dégradation générale de l'état de conservation et de la biodiversité, le PNNK a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial « En péril » (UNESCO 2007), sur la base du niveau de dégradation et de menaces. Ces menaces concernent en particulier les populations de mammifères dangereusement faibles, les difficultés continues en matière de gestion et les impacts potentiels associés à un projet de barrage sur le fleuve Gambie, en amont du parc.

Depuis 2007, la surveillance de l'UNESCO a documenté les pressions continues sur le PNNK, résultant notamment du braconnage, de l'empiètement des pâturages pour le bétail et du projet de développement de barrage. Cette surveillance a débouché sur le maintien de la classification « En péril » du site. Ce problème est exacerbé par les ressources limitées du gouvernement en matière de conservation. Il semble probable que l'état du PNNK continue à se dégrader si les autorités compétentes ne reçoivent pas d'aides supplémentaires.

Au lieu d'être perçu comme une menace pour le parc, Toro Gold souhaite que le développement de la mine de Mako ait un impact positif sur la région en termes de conservation, notamment pour le PNNK. Cette démarche est soulignée notamment par l'engagement de Toro Gold visant « aucune perte nette » / « un gain net » pour la biodiversité, en suivant la hiérarchie d'atténuation pour éviter, minimiser, rétablir et compenser les impacts de la mine sur la biodiversité prioritaire au sein du paysage connecté.

En dehors du PNNK, dans la commune de Tomboronkoto, le paysage est lourdement exploité par l'homme. La dépendance envers l'agriculture et les ressources naturelles, l'importance de l'orpillage (qui peut causer une perte et une fragmentation de l'habitat) associés aux niveaux élevés de pauvreté exigent une planification rigoureuse permettant d'évaluer et d'identifier les compromis potentiels entre moyens de subsistance et conservation, de sorte qu'ils puissent être traités équitablement dans la conception d'un programme de conservation. Si ces questions ne sont pas résolues, il est probable que les besoins liés aux moyens de subsistance prennent le pas sur les objectifs de conservation. Dès lors, l'un des principaux points de cette composante de compensation consiste à savoir où de tels compromis sont possibles et quelles communautés accepteraient de les traiter par le biais de moyens équitables.

Une évaluation perte-gain quantitative comprenant un éventail de stratégies et d'actions de sauvegarde pour les sites sélectionnés a confirmé qu'il est techniquement faisable de générer un gain net pour toute la biodiversité prioritaire, laissant le paysage au sens large dans un meilleur état, grâce au programme de compensation, qu'avant le début du programme. D'un point de vue socio-économique, les interventions conjointes de sauvegarde/de conservation des moyens de subsistance proposées et une gestion plus durable de l'environnement ont suscité un vif intérêt, bien que les acteurs locaux aient identifié de graves problèmes de gouvernance et de capacité. L'échec d'initiatives locales antérieures de gestion des ressources naturelles/moyens de subsistance des donateurs internationaux, du gouvernement et des ONG souligne l'importance d'un changement d'approche afin d'assurer un processus pleinement participatif.



Biodiversité

La mine de Mako est située dans une zone de grande valeur écologique. La mine impacte directement les habitats des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, des hippopotames, des léopards, ainsi que de deux espèces de plantes à distribution limitée (*Lepidagathis capituliformis* et *Tephrosia berhautiana*). Les habitats naturels impactés comprennent la forêt-galerie, la savane boisée, le bowal et le fleuve Gambie.

Évaluation des impacts résiduels et prévisions de perte-gain

Malgré des investissements importants dans des mesures d'évitement, de minimisation et de restauration, le développement de la mine aura des impacts résiduels sur la biodiversité. Une évaluation initiale de ces impacts résiduels a été réalisée pour l'EIES et présentée dans le Plan d'action pour la biodiversité. En 2018, la Société a mis à jour l'Évaluation des impacts résiduels sur la base des informations fournies par :

- Des études de base complémentaires menées depuis l'EIES ;
- La quantification des impacts indirects sur la biodiversité ; et
- Les nouvelles estimations de perte d'habitats dans la zone d'emprise de la mine finale et les tampons modélisés pour réduire la perturbation des habitats.

Les impacts résiduels sont exprimés dans l'unité de mesure de biodiversité hectares de qualité (ou QH), à partir d'une évaluation de la superficie et de la qualité de l'habitat. Selon les prévisions, la mine de Mako n'aura pas d'impact direct et n'aura qu'un impact résiduel minime sur le PNNK et sa zone tampon. La caractéristique de biodiversité la plus impactée par la mine est le chimpanzé. Une synthèse des impacts résiduels sur les espèces et les habitats naturels est fournie dans le Tableau 5. Les estimations de perte seront affinées à mesure que le développement de la mine progressera et elles seront vérifiées ou ajustées grâce au suivi des impacts effectué tout au long de la durée de vie de la mine.

Tableau 5. Impacts résiduels sur la biodiversité

Espèces / Habitat naturel	Impact résiduel (hectares de qualité)	Synthèse des impacts
Chimpanzé d'Afrique de l'Ouest	-473 QH	Les pertes d'habitat et les perturbations résultant directement de l'exploitation minière ont déplacé la communauté des chimpanzés de Mako. Cette communauté est passée des limites orientales de son habitat à des zones situées hors du PNNK. Cela équivaut à environ 10 % de leur domaine vital. L'habitat principal des chimpanzés de Mako se trouve à l'intérieur du PNNK et n'est pas directement impacté par la mine.
Léopard	-211 QH	Les léopards sont présents en petits nombres hors du PNNK et leur domaine vital est limité par les proies disponibles. On sait que l'exploitation de la mine a entraîné une perte et une perturbation directes de l'habitat des léopards.
Hippopotame	-19 QH	On estime que les impacts sont principalement liés aux conflits entre l'homme et l'hippopotame (exacerbés par l'immigration) et au développement des moyens de subsistance qui va augmenter l'agriculture dans certaines zones de l'habitat de l'hippopotame.
Lion d'Afrique	Négligeable	Il est très rare que des lions s'aventurent hors du PNNK.
Élan géant occidental, lycaon, éléphant d'Afrique	Aucun	Les relevés par transect et la modélisation des impacts ont confirmé l'absence d'impacts résiduels anticipés.
Forêt-galerie	-12 QH	Perte et dégradation
Savane boisée	-80 QH	Perte et dégradation
Habitat de bowal	-61 QH	Perte et dégradation. Cet habitat inclut les espèces de plantes prioritaires <i>L. capituliformis</i> et <i>T. berhautiana</i>
Fleuve Gambie	-19 QH	Perte et dégradation

Les gains de biodiversité ont également été estimés en hectares de qualité pour chaque caractéristique de biodiversité prioritaire, sur une période de dix ans. L'évaluation a conclu que les gains de compensation potentiels étaient suffisants pour contrebalancer les impacts résiduels liés à la mine et pour obtenir un gain net pour toutes les caractéristiques de biodiversité. Les prévisions en matière de pertes-gains comme celle-ci sont soumises à certaines incertitudes et hypothèses. Cependant, elles servent de guide pour déterminer l'ampleur de la compensation, ainsi que le type et l'échelle de l'intervention de conservation nécessaires pour générer des gains adéquats. Un suivi rigoureux sera nécessaire tout au long de la durée de vie de la mine pour garantir l'obtention de gains mesurables, avec un accent particulier sur les chimpanzés et les hippopotames.

Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal

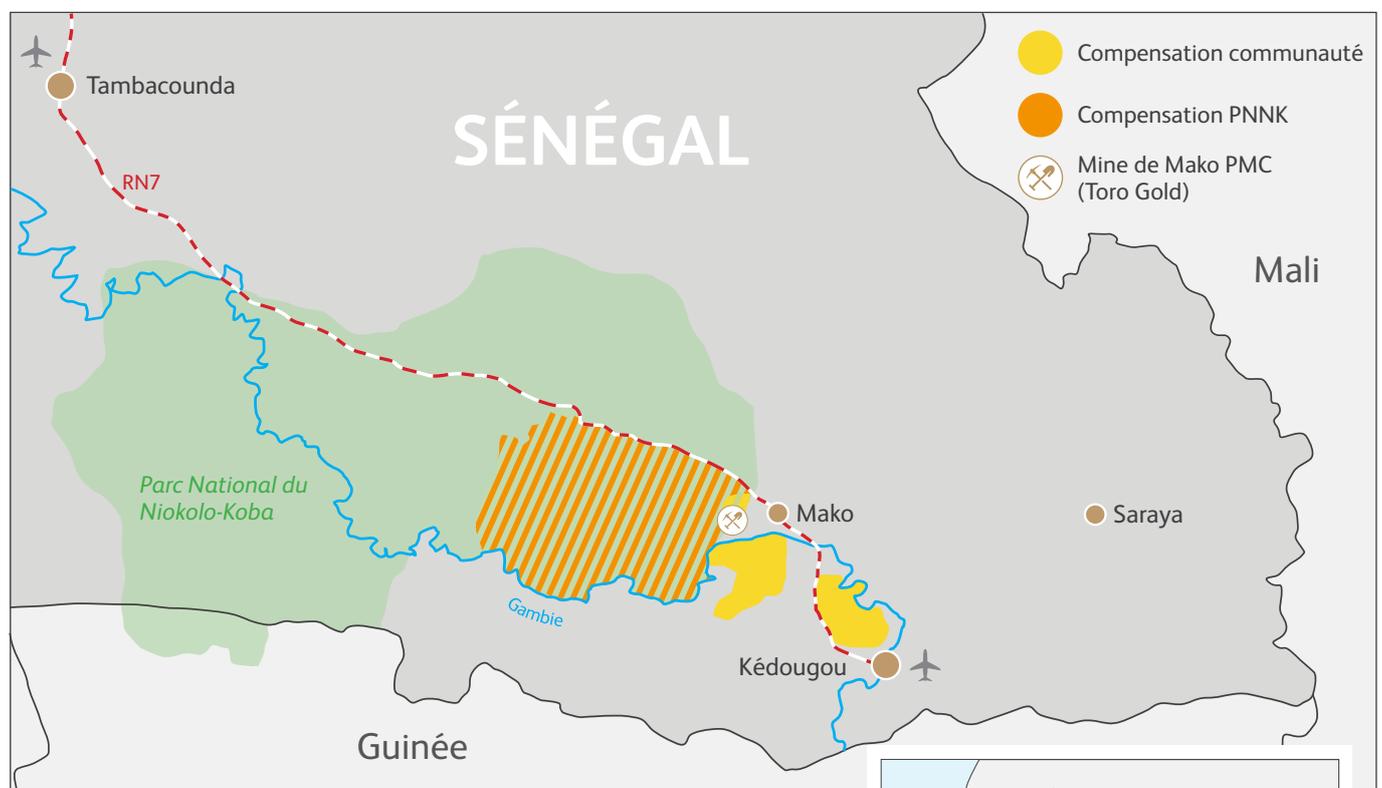
Toro Gold élabore et met en œuvre le Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal (« PCBP ») afin d'obtenir un gain net pour les caractéristiques de biodiversité prioritaires et compenser les impacts résiduels de la mine. Le PCBP est aligné sur des principes de meilleure pratique, comme ceux de la norme de performance 6 de la SFI et de la norme sur les compensations de biodiversité du Programme de compensation pour les entreprises et la biodiversité. Il nécessite une approche innovante basée sur l'engagement des parties prenantes, des données scientifiques solides, le soutien et les conseils d'experts et des audits indépendants pour évaluer les performances.

Le PCBP est supervisé par un comité consultatif sur la biodiversité indépendant qui se réunit deux fois par an pour donner son avis et fournir des conseils concernant le PCBP. Le comité est composé d'experts nationaux et internationaux dans une vaste gamme de domaines, comme la conservation, la primatologie et le développement des communautés locales.

« Cette initiative nous a permis d'étudier comment les activités minières peuvent être compatibles avec l'environnement local et les exigences de conservation. C'était un défi intéressant, et c'est pour cela que j'y ai participé. »

Professeur Paul Ndiaye, Université Cheikh Anta Diop

Figure 9. Composante de compensation du PNNK (orange) et composante de compensation de la communauté de Tomboronkoto (jaune)



Le PCBP comprend une gestion de la conservation au niveau du paysage englobant une zone située dans la partie sud-est du PNNK, et les terres communautaires contiguës dans la commune de Tomboronkoto qui sont actuellement dépourvues de protection officielle (Figure 9).

Composante de compensation du PNNK : Cette composante comprend des activités visant à améliorer la sécurité, la surveillance et la gestion de la conservation dans une zone d'intervention de 1 700 km² dans le sud-est du PNNK (superficie équivalente à 20 % du parc). Parmi les mesures de sécurité et de protection de la faune sauvage :

- protection active des espèces prioritaires et de leurs habitats, notamment contrôle de l'application de la loi ;
- renforcement des institutions et des capacités en matière de protection des sites et de conservation de la biodiversité ;
- application de nouvelles technologies de communication, surveillance et suivi (SMART, PoacherCam) ;
- développement et entretien des infrastructures (postes de patrouille, accès au parc) ; et
- recherches scientifiques.

Ces activités devraient déboucher sur des gains pour toutes les caractéristiques de biodiversité prioritaire impactées, et sur des gains pour les espèces prioritaires non impactées par la mine de Mako (par ex. éléphant, élan géant occidental et lycaon).

À la mi-2017, la Société, en partenariat avec la Direction des parcs nationaux et l'ONG internationale Panthera, a lancé un programme de phase pilote de 18 mois pour la composante de compensation du PNNK. Les fonds débloqués dans le cadre de ce programme ont augmenté le budget disponible pour le PNNK de plus de 300 %. À la fin 2018, ce programme de phase pilote a été soumis à une évaluation indépendante. Les résultats du programme pilote et les conclusions de l'évaluation sont présentés dans l'étude de cas 2. En 2019, l'objectif de Toro Gold est de développer un plan sur 5 ans pour cette composante.

Composante de compensation de la commune de Tomboronkoto : Sous réserve d'un accord avec les communautés locales et les détenteurs de régimes fonciers, ceci devrait aboutir à une désignation officielle de zones de conservation par le biais de la planification de l'utilisation des terres, de l'établissement de conventions d'utilisation des terres et des ressources locales, de programmes de développement des moyens de subsistance, du renforcement des capacités institutionnelles, de la recherche, de l'éducation et de la sensibilisation en matière d'environnement. Ces activités devraient fournir des gains pour toutes les caractéristiques de biodiversité prioritaire impactées par la mine.

En 2018, la Société a effectué une évaluation de faisabilité qui a identifié quatre sites prioritaires au sein de la commune où les mesures de conservation et la réduction des menaces pourraient produire les gains de biodiversité requis. L'obtention de ces gains nécessitera des programmes à moyen et long terme pendant toute la durée de vie de la mine (8 ans) et potentiellement au-delà. Ces programmes intégreront une série de stratégies de conservation. D'un point de vue socio-économique, les interventions conjointes de sauvegarde/de conservation des moyens de subsistance proposées et une gestion plus durable de l'environnement ont suscité un vif intérêt, bien que les acteurs locaux aient identifié de graves problèmes de gouvernance et de capacité.

Suite à l'évaluation de faisabilité, la Société a suscité l'intérêt de partenaires de conservation potentiels et l'ONG African Wildlife Foundation (« AWF ») a été désignée pour diriger la composante de compensation de la commune. Un « Protocole d'accord » a été rédigé à la fin de l'année 2018 grâce à des discussions inclusives avec le conseil municipal de la commune de Tomboronkoto. Ce protocole définit les dispositions de travail convenues entre les parties, les principes de partenariat ainsi qu'un plan de travail et un budget préliminaires pour un programme pilote de 2 ans devant commencer début 2019.



Réunion de planification de l'AWF avec le maire de Tomboronkoto

ÉTUDE DE CAS 2 : partenariat public-privé visant à améliorer les perspectives de conservation dans le Parc National du Niokolo-Koba

Toro Gold travaille actuellement en partenariat avec la Direction des parcs nationaux (« DPN ») du Sénégal et l'ONG Panthera (www.panthera.org) sur un projet passionnant pour améliorer la sécurité, le suivi et la gestion de la conservation dans une zone d'intervention située dans le sud-est du PNNK. Panthera fournit une assistance technique à la DPN sur des aspects tels que la sécurité du site et la protection de la faune sauvage dans le but de réduire les menaces pesant sur la faune sauvage et son habitat. Nous estimons que cette intervention a le potentiel de démontrer des gains de conservation importants à l'échelle du paysage pour diverses espèces menacées, y compris les chimpanzés, et de démontrer le risque que le PNNK soit retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril.

À la fin 2018, Toro Gold a fait appel à des experts pour effectuer une évaluation indépendante du programme de phase pilote de 18 mois. Selon les conclusions de cette évaluation, le programme :

- renforce les capacités de la DPN pour gérer le PNNK à travers un accompagnement direct de la mise en œuvre des activités de terrain et par la formation de brigades mobiles.
- Des progrès significatifs ont été observés en ce qui concerne l'acquisition et le déploiement des équipements, la construction d'infrastructures (avec notamment l'ouverture de 43 km de piste) et l'augmentation du nombre de patrouilles et de leur zone de couverture sur le terrain (1 250 km de missions à pied).
- Est bien aligné avec les priorités de gestion du PNNK, notamment la politique nationale sur les zones protégées, avec les actions correctrices de l'UNESCO et divers plans de conservation des espèces.

Le consultant chargé de l'évaluation a recommandé de prolonger le partenariat actuel par une deuxième phase tout en continuant à se focaliser sur la protection des espèces cibles dans la zone d'intervention, mais avec les modifications suivantes :

- ancrer le programme plus solidement dans une stratégie de protection à long terme pour l'ensemble du PNNK par un alignement avec le nouveau plan de gestion du parc, et plus précisément en élaborant une feuille de route visant à retirer le PNNK de la Liste du patrimoine mondial en péril.
- Clarifier les objectifs de conservation spécifiques et les résultats attendus du programme pour les 5 prochaines années, dans un cadre logique, et assurer un suivi par rapport à des indicateurs clés de performance.
- Inclure un élément explicite de consultation des communautés pour assurer une cohérence avec les activités complémentaires menées dans les zones voisines de la réserve de biosphère.
- Intégrer la structure de gouvernance du programme et la responsabilité de la direction plus efficacement dans les structures institutionnelles existantes de la DPN, et aider la DPN à développer un modèle de gouvernance à long terme permettant et favorisant la participation d'autres partenaires.



Formation des gardes forestiers de la DPN par Panthera

ÉTUDE DE CAS 3 : Approfondir les connaissances sur le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest

La mine de Mako a un impact direct sur les chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes ssp. verus*), une sous-espèce de chimpanzé présente au Sénégal classée « en danger critique d'extinction » (UICN, 2016). Le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest est considéré comme une sous-espèce justifiant la désignation d'habitat critique et comme une espèce prioritaire pour la Société.

La plupart des chimpanzés du Sénégal vivent dans des zones non protégées principalement gérées par les communautés locales. Les informations relatives à la présence, l'abondance et la répartition des chimpanzés dans la savane du sud-est du Sénégal sont jugées insuffisantes dans environ 70 % du domaine vital des chimpanzés, notamment en ce qui concerne l'influence des activités anthropiques sur l'habitat des chimpanzés.

Grâce à l'application d'études scientifiques solides et d'activités de surveillance efficaces, Toro Gold a contribué à la production de connaissances scientifiques pour le domaine vital et la population de trois communautés de chimpanzés situées dans la commune de Tomboronkoto. Ces connaissances sont basées sur une observation directe des chimpanzés au moyen de pièges photographiques et d'indices d'activité des chimpanzés, comme des nids, des empreintes et des déjections. Nous avons également surveillé la réaction et l'adaptation de la communauté des chimpanzés de Mako à la présence de la mine pour évaluer l'efficacité de nos stratégies d'atténuation des impacts.

Toro Gold collabore avec des primatologues pour s'assurer que la planification de la mine et les programmes à l'échelle du paysage prennent en compte l'avis d'experts comportementalistes et d'experts en écologie. En 2019, Toro Gold travaille en partenariat avec plusieurs chercheurs pour effectuer des tests génétiques visant à améliorer les estimations de population pour cinq communautés de chimpanzés et à décrire le flux génétique entre ces communautés.



Photo d'un chimpanzé d'Afrique de l'Ouest dans le PNNK prise par un piège photographique

Surveillance et conformité environnementales

Un programme complet de surveillance environnementale est mis en œuvre à la mine de Mako. Ce programme couvre les aspects suivants : qualité de l'air, qualité de l'eau, bruits et vibrations et biodiversité. En 2018, aucun incident environnemental majeur (niveau 3) et aucun problème de non-conformité à la réglementation environnementale n'ont été enregistrés. Nos performances environnementales ont été conformes à notre CPD et aux engagements d'autorisation détaillés dans l'EIES. Toutes les informations relatives aux incidents environnementaux sont résumées dans le Tableau 6.

Tableau 6. Incidents environnementaux

Indicateur	Sur site	Hors site	Résultat 2018
Niveau 1 (mineur)	Un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine	Un incident qui peut être résolu en moins d'un quart de travail	24
Niveau 2 (modéré)	Impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)	Un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine	0
Niveau 3 (majeur)	Impact non confiné nécessitant une reprise à long terme (années)	Impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)	0

Utilisation de l'eau

La mine de Mako se trouve dans le bassin du fleuve Gambie. Le bassin versant du fleuve Gambie en amont de la mine de Mako s'étend sur environ 10 450 km², ce qui représente 15 % du bassin versant total du fleuve Gambie. Le fleuve Gambie constitue une caractéristique de biodiversité prioritaire, car il abrite une diversité de flore et de faune aquatiques, notamment l'habitat des hippopotames, et il entre dans le PNNK en aval de la mine. Le fleuve Gambie joue aussi un rôle important pour plusieurs villages, pour la pêche, les produits aquatiques, la baignade, les cultures maraîchères, l'abreuvement du bétail et l'orpaillage ; toutefois, il est rarement utilisé comme source d'eau potable au niveau local.



Activités de surveillance de l'eau dans le fleuve Gambie

La mine de Mako pompe l'eau du fleuve Gambie pendant la saison humide. Cette eau est stockée dans un barrage de retenue et utilisée pendant la saison sèche. En 2018, le pompage de l'eau a été effectué conformément aux autorisations réglementaires applicables pour éviter tout impact sur le débit environnemental du fleuve Gambie. Le débit de pompage dans le fleuve Gambie ne dépasse pas 3 % du débit volumétrique instantané et le volume total d'eau puisé pour la mine représente moins de 0,1 % du débit total du fleuve Gambie. En 2018, la mine a recyclé 1,7 million de m³ d'eau de traitement à partir de l'installation de gestion des résidus (« IGR ») à des fins de réutilisation dans l'unité de traitement, ce qui équivaut à 151 % de l'eau pompée dans le fleuve Gambie.

Tableau 7. Utilisation de l'eau

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Utilisation de l'eau	Eau pompée dans le fleuve Gambie	m ³	1 122 216
	Eau recyclée et réutilisée	m ³	1 693 893

Gestion des effluents et des déchets

Les effluents et les déchets sont gérés avec précaution pour assurer une exploitation sûre de la mine et pour protéger les récepteurs environnementaux sensibles qui se trouvent en aval. L'IGR de Toro Gold est conçue et exploitée comme un système en boucle fermée afin de contenir les résidus de traitement générés par l'exploitation de la mine. L'IGR n'a produit aucun rejet en 2018. Les eaux usées générées par les activités non minières (par ex. ablutions et installations du camp) sont traitées dans une installation spécialement conçue et rejetées dans un champ d'épuration.

En 2018, aucun problème de qualité de l'eau significatif n'a été enregistré en aval de la mine, que ce soit dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines. Des niveaux élevés de sédiments en suspension ont été observés à plusieurs reprises dans les eaux de surface, y compris dans le fleuve Gambie, en 2018. Même si la mine de Mako produit une certaine quantité de sédiments pendant la saison humide, comme indiqué dans l'EIES, les enquêtes menées par la Société indiquent que la principale source de sédiments est la présence d'opérations minières tierces semi-mécanisées. La Société a communiqué les résultats de ses enquêtes concernant l'impact environnemental de ces activités aux autorités compétentes.

La majeure partie des déchets dangereux (composés de conteneurs de cyanure et d'emballages de réactifs vides) générés par la mine est incinérée dans un environnement contrôlé. Certains déchets (bidons de peinture et de solvants et filtres usagés) sont stockés sur site en attendant que des méthodes fiables de recyclage ou de mise au rebut soient identifiées. L'huile et la graisse usagées sont récupérées par notre fournisseur d'énergie, à des fins de récupération énergétique ou de mise au rebut.

Utilisation du cyanure

Le cyanure est utilisé dans le secteur minier aurifère pendant le processus d'extraction afin de séparer l'or du minerai rocheux. Pour s'assurer que le cyanure est utilisé et mis au rebut en toute sécurité, nos fournisseurs et transporteurs respectent le Code international de gestion du cyanure (« Code cyanure »), qui fournit un ensemble de meilleures pratiques concernant l'utilisation du cyanure dans le secteur minier. Toutes les eaux usées provenant de l'unité de traitement sont traitées dans un circuit de destruction du cyanure afin de s'assurer que les concentrations de cyanure restent conformes au Code cyanure avant que les eaux usées soient transférées vers l'IGR.

En 2018, aucun incident significatif n'a été enregistré concernant le transport, la manutention, l'utilisation ou la gestion des déchets contenant du cyanure par la Société. La Société met en œuvre un programme de sensibilisation de la communauté locale concernant l'utilisation, les risques et la gestion du cyanure dans la mine de Mako. Ce programme fait partie de notre engagement de conformité au Code cyanure.

Tableau 8. Eaux résiduaires

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Eaux rejetées dans l'environnement ¹⁰	Total des eaux résiduaires	m ³	10 800
	Qualité des eaux résiduaires	S.O.	Toutes les eaux résiduaires sont traitées
	Destination des eaux résiduaires	S.O.	Champ d'épuration

Tableau 9. Élimination des déchets

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Quantité totale de déchets mise au rebut ¹¹	Déchets recyclés	kg	165 530
	Récupération (y compris récupération d'énergie) ¹²	L	250 000
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	202 134
	Décharge	kg	4 336
	Stockage sur site	kg	4 839

¹⁰ Veuillez noter qu'il s'agit de quantités estimées, basées sur les rejets quotidiens moyens collectés sur une période donnée.

¹¹ Ces quantités excluent un conteneur de déchets dangereux qui était stocké sur site à la fin 2018, mais qui n'avait pas été pesé. De plus, le poids des déchets mis au rebut n'inclut pas les pneus usagés stockés sur site.

¹² La récupération des déchets est l'utilisation de déchets à la place d'autres matières premières.

Gestion des impacts environnementaux pendant l'exploration

Nos activités d'exploration au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Guinée en sont actuellement à un stade de développement précoce. Aucune infrastructure permanente n'a pour l'instant été établie dans ces sites d'exploration. Les activités se limitent aux opérations d'échantillonnage des sols, de réalisation de tranchées, de forage à circulation inversée et de carottage à des profondeurs inférieures à 200 mètres. Les impacts environnementaux de ces activités comprennent un défrichage et une perturbation des sols limités. Toutes les tranchées sont remblayées et les sites de forage sont remis en état.

En Côte d'Ivoire, certains permis d'exploration couvrent des zones de forêt classée, allouées aux ressources forestières à l'échelle nationale. La Société a effectué une analyse des risques pour la biodiversité dans ces zones de permis qui indique la présence possible de plusieurs espèces menacées et/ou à distribution limitée. Dans le cas où nos activités d'exploration avanceraient à un niveau d'intensité supérieur, des travaux écologiques ciblés sur le terrain seront effectués pour confirmer la présence de biodiversité à haut risque.

Pour éclairer la conception des futures campagnes d'exploration et la gestion des impacts environnementaux, nous établissons des lignes directrices concernant l'analyse et l'évaluation de la biodiversité, le défrichage, la perturbation des terres et la réhabilitation des sites.



Activités d'exploration à la mine de Mako



Notre main-d'œuvre

Informations GRI dans cette section : 403-1 / 403-2 / 404-1 / 404-2

Notre approche

Toro Gold a conscience de la valeur de ses équipes. À la mine de Mako, nous visons à créer un environnement de travail sûr et sain, l'objectif étant une absence totale d'accidents. De plus, nous voulons aider tous nos employés à réaliser leur plein potentiel grâce à des programmes de formation et de développement des compétences. Parmi les enjeux importants associés à notre main-d'œuvre :

- statistiques relatives à la santé et à la sécurité
- programmes de formation pour améliorer les compétences

ODD relatifs à notre main-d'œuvre

Le bien-être de nos équipes est directement lié au ODD 3 : Bonne santé et bien-être. En raison des risques de santé et de sécurité au travail associés à l'activité minière, il est indispensable d'identifier, d'évaluer et d'atténuer ces risques pour garantir la bonne santé et le bien-être de notre main-d'œuvre.

Les indicateurs d'emploi et de formation sont directement liés au ODD 4 : Éducation de qualité. Toro Gold investit lourdement dans les capacités humaines de sa main-d'œuvre à la mine de Mako et offre des opportunités d'amélioration des compétences aux jeunes de la région de Kédougou grâce à des stages, des bourses, et en fournissant des aides matérielles au secteur de l'éducation.



Les contributions des enjeux liés à la main-d'œuvre à l'Objectif 3 :

- développement de politiques et procédures rigoureuses en matière de santé et de sécurité
- LTIFR inférieur à la moyenne du secteur avec un taux de 1,5 en 2018
- accès aux professionnels de santé et aux installations médicales
- surveillance continue en matière de santé et de sécurité, avec notamment des dépistages pour lutter contre la consommation de drogues et d'alcool



Les contributions des enjeux liés à la main-d'œuvre à l'Objectif 4 :

- exécution d'une analyse des manques de compétences en 2018
- 4 heures de formation par ouvrier en 2018
- programme de stages local ayant formé 19 étudiants en 2018

Source : Nations Unies

DÉFIS LIÉS AU PERSONNEL

Les défis spécifiques liés au personnel auxquels Toro Gold est confronté à la mine de Mako comprennent :

- au Sénégal, l'exploitation minière à grande échelle est peu présente, d'où la disponibilité limitée de compétences dans ce secteur. La Société doit donc assurer une formation complète sur le terrain et proposer un large programme de développement des compétences.
- La région de Kédougou se caractérise par de faibles niveaux d'éducation et de formation, notamment chez les femmes, et par un accès limité à l'enseignement professionnel.
- Le paludisme et d'autres maladies tropicales sont très présents, ce qui affecte la productivité de nos équipes.

Santé et sécurité au travail

Les domaines présentant des risques de sécurité majeurs sont les accidents impliquant des équipements lourds et des véhicules, le transport et la manutention de substances dangereuses, l'utilisation d'équipements et d'outils mobiles et les activités de dynamitage. L'objectif de performance de Toro Gold est « aucun accident ». Nos principes et engagements d'entreprise en matière de santé et de sécurité sont décrits dans notre CPD. Le CPD décrit les normes de performance en matière de « Santé et sécurité, Main-d'œuvre et conditions de travail » que la Société s'engage à appliquer pour promouvoir des conditions de travail saines et sans danger, et pour maintenir de solides relations de travail.

À la mine de Mako, nous avons mis en place une politique de santé, sécurité et sûreté ainsi que plusieurs procédures SST qui régissent les questions allant des interventions d'urgence aux équipements de protection individuelle. Tous les employés suivent une formation d'intégration obligatoire qui aborde les principaux sujets SST lorsqu'ils débutent à la mine, puis chaque année, en rappel.

En mai 2018, la mine de Mako a créé un comité santé et sécurité officiel comprenant des représentants de tous les départements, y compris les sous-traitants, et de la direction. Les membres du comité agissent comme des « champions de la sécurité » dans leurs départements respectifs et se réunissent tous les mois pour discuter des questions SST.

Nous fournissons des services de santé à l'ensemble de notre personnel. Nos principales préoccupations en matière de santé sont le paludisme et l'exposition à la poussière. En 2018, nous avons organisé une formation de sensibilisation au paludisme pour tous les employés de la mine et nous avons distribué des moustiquaires aux employés qui vivent dans les communautés locales. Pendant la saison humide, une campagne de fumigation est menée autour des installations d'hébergement pour lutter contre la propagation des moustiques. Pour gérer les niveaux de poussière, nous distribuons des équipements de protection individuelle, nous appliquons des techniques anti-poussière et nous effectuons un travail de surveillance de la poussière dans le milieu ambiant et à l'échelle des personnes. Nous effectuons aussi des dépistages de consommation d'alcool réguliers pour nous assurer que nos employés sont aptes au travail.

À la mine aurifère de Mako, notre taux d'incidence des accidents du travail avec arrêt (« LTIFR ») en 2018 était de 1,5 et nous n'avons enregistré aucun accident mortel. Un résumé complet des statistiques de santé et de sécurité pour 2018 est fourni ci-dessous.

Tableau 10. Statistiques SST¹³

Indicateur	Employés	Sous-traitants	Mesure comparative ¹⁴
Taux d'incidence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR) ¹⁵	1,5	0,0	2,1
Taux de maladies professionnelles ¹⁶	Non suivi en 2018	Non suivi en 2018	s.o.
Taux de journées perdues ¹⁷	4,0	0,0	s.o.
Taux d'absentéisme ¹⁸	0,8	Non suivi en 2018	s.o.

13 Les statistiques sont enregistrées selon la méthodologie d'enquête sur les accidents et les incidents de la norme OHSAS 18001

14 Gouvernement d'Australie occidentale, 2018

15 Nombre de blessures avec arrêt par million d'heures travaillées.

16 Fréquence des maladies professionnelles par rapport au temps total travaillé par tous les membres du personnel pendant la période de reporting.

17 Impact des maladies professionnelles et des accidents de travail en termes de temps d'arrêt de travail des employés concernés.

18 Employés absents pour cause d'incapacité en tous genres, et pas seulement en raison d'une blessure ou d'une maladie en rapport avec leur travail.

Emploi, formation et développement des compétences

Le secteur minier aurifère commercial au Sénégal existe depuis moins de dix ans. Il n'y a qu'un seul opérateur à grande échelle dans la région de Kédougou. En conséquence, la disponibilité des compétences spécialisées est faible pour les métiers tels que les mécaniciens industriels, les ouvriers métallurgistes, les tuyauteurs et les conducteurs d'engins lourds. Comme 2018 était notre première année d'exploitation, nous nous sommes concentrés sur le développement des compétences opérationnelles par le biais de formations techniques sur le terrain, de campagnes de sensibilisation aux questions de sécurité, des premiers secours, des mesures anti-incendie de base et des interventions d'urgence. Les statistiques de formation sont résumées dans le Tableau 11.

En 2018, une évaluation des performances des employés a été effectuée pour identifier les manques de compétences. Des formations seront dispensées en 2019 dans les domaines de développement suivants :

- Leadership et management
- Compétences techniques (par ex. exploitation minière, études, traitement et mesure)
- Compétences informatiques
- Communication (y compris l'apprentissage du Français et de l'Anglais)

Tableau 11. Statistiques de formation

Indicateur	Employés	Sous-traitants	Total
Nombre moyen d'heures de formation par employé ¹⁹	5,4	3,4	4,0

Diversité sur le lieu de travail

Nous cherchons à employer un personnel compétent et diversifié et nous nous engageons à traiter nos employés avec dignité et respect. Toro Gold applique des politiques et des pratiques cohérentes avec les principes d'égalité des chances et de traitement équitable. En août 2018, nous avons mis en place un comité d'entreprise à la mine de Mako comprenant 8 délégués du personnel élus. Les rôles des délégués comprennent :

- présentation des réclamations non satisfaites concernant les conditions de travail, la protection des travailleurs, l'application des conventions collectives, les catégories professionnelles et les barèmes des salaires ;
- communication des réclamations à l'Inspecteur du travail ;
- contrôle de l'application des dispositions relatives à l'hygiène, à la sécurité des travailleurs et à la sécurité sociale ;
- proposition à la Société de suggestions d'amélioration de l'organisation ;
- de manière générale, apporter une assistance aux employés concernant leur statut d'emploi, les réclamations et autres questions associées.

Le secteur minier fait partie des industries dans lesquelles les femmes sont les moins représentées. À la fin 2018, les travailleurs de la mine de Mako étaient constitués à 13 % de femmes (y compris les employés et sous-traitants). En 2019, nous prévoyons de mettre en œuvre plusieurs initiatives pour promouvoir l'égalité des sexes à la mine de Mako, notamment :

- valoriser le rôle des femmes dans les structures de management existantes, notamment le groupe de travail sur la durabilité, le comité d'entreprise et le comité HSES ;
- nommer un « défenseur » de la cause des femmes et créer un comité représentatif des femmes ;
- s'assurer que notre programme de stages et notre programme de bourse respectent le principe d'égalité des sexes, de sorte qu'un plus grand nombre de femmes possèdent l'expérience professionnelle préparatoire requise pour accéder au secteur ;
- renforcer notre engagement en faveur des groupes de femmes dans la communauté.

¹⁹ Notez que ces chiffres sont des estimations ; toutes les formations dispensées sur le terrain n'ont pas été officiellement enregistrées en 2018

ÉTUDE DE CAS 4 : Programme de stages à la mine aurifère de Mako

La mine de Mako a mis en place un programme annuel de stages pour les étudiants du Sénégal. Le programme propose aux étudiants un stage professionnel de 2-3 mois à la mine visant à leur permettre d'acquérir des compétences et des connaissances dans le domaine qui les intéresse. En 2018, 19 étudiants ont effectué des stages dans tous nos principaux départements, notamment :

- Administration
- Ressources humaines
- Finances
- Informatique
- Exploitation minière
- Environnement
- Ingénierie mécanique
- Ingénierie électrique
- Géologie

79 % de ces étudiants étaient originaires de la région de Kédougou. Nous nous sommes également assurés qu'au moins 30 % des étudiants soient des femmes.





Responsabilité sociale

Informations GRI dans cette section : 413-1 / 413-2

Notre approche

La responsabilité sociale est un aspect important pour le secteur minier, en raison des impacts majeurs que les mines ont souvent sur les communautés et les régions qui les entourent. Nos principes et engagements sociaux d'entreprise sont détaillés dans notre CPD. Nous collaborons avec les communautés locales et nous restons à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs intérêts. Nous chercherons à nous assurer que ces communautés bénéficient de la présence de nos opérations sur le long terme. Toro Gold s'engage à évaluer les impacts sociaux de ses activités avant leur commencement et à œuvrer en vue d'éviter ou de réduire leurs effets néfastes. Parmi les sujets sociaux importants, tels qu'identifiés dans notre évaluation d'importance relative :

- engagement des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement
- impacts significatifs sur les communautés locales

ODD relatifs à la Responsabilité sociale

Les ODD les plus pertinents pour Toro Gold et la responsabilité sociale à la mine de Mako sont le ODD 1 : Pas de pauvreté, le ODD 10 : Réduction des inégalités et le ODD 16 : Paix, justice et institutions fortes. Nos opérations sont situées dans des zones où la pauvreté est très présente et où il existe peu d'opportunités d'obtenir un emploi salarié stable. Toro Gold vise à tirer profit de la présence de ses opérations pour développer les économies locales et permettre à un éventail aussi large que possible de parties prenantes issues des communautés locales de retirer un bénéfice des projets développés. Nous mettons en œuvre divers programmes de développement social pour renforcer la capacité des institutions locales à gérer équitablement les terres et les ressources dans la région.



Les contributions des enjeux sociaux à l'Objectif 1 :

- mise en œuvre du plan de participation économique locale, en se focalisant sur les programmes de recrutement et d'approvisionnement local en 2018
- exécution du fonds d'investissement social et environnemental dans l'intérêt des communautés locales, avec notamment un investissement de 450 000 USD en 2018



Les contributions des enjeux sociaux à l'Objectif 10 :

- soutien technique et institutionnel apporté aux autorités locales pour la préparation des plans participatifs de développement et d'utilisation des terres
- mise en œuvre du programme de restauration des moyens de subsistance
- étude socio-économique effectuée en 2018 pour surveiller les impacts socio-économiques sur les communautés concernées par la mine, avec notamment l'identification des foyers vulnérables



Les contributions des enjeux sociaux à l'Objectif 16 :

- mise en œuvre d'un mécanisme officiel de gestion des griefs dans les communautés concernées par la mine
- résolution de tous les griefs des communautés dans les délais ciblés
- ajout d'un segment de sensibilisation aux droits de l'Homme au programme d'intégration des employés. Élaboration d'un programme de formation sur les droits de l'Homme destiné au personnel de sécurité de la mine.
- Renforcement des structures institutionnelles et de gouvernance locales concernant l'utilisation des terres et la planification du développement.

Source : Nations Unies

DÉFIS SOCIAUX

Toro Gold sait que les interactions avec les communautés revêtent une importance cruciale, mais qu'elles peuvent être complexes et difficiles.

Autour de la mine de Mako, les communautés et les autorités locales s'avèrent être des partenaires enthousiastes et actifs en ce qui concerne le développement et l'exploitation de la mine. Cependant, leurs connaissances en matière d'exploitation minière à grande échelle et de protocoles organisationnels, notamment sur les questions d'emploi, d'approvisionnement, d'atténuation des impacts et d'investissement communautaire, sont limitées. Les organisations civiles sont peu représentées, les autorités administratives locales manquent de capacités institutionnelles et les systèmes de gouvernance locale sont faibles.

Face à ces difficultés, Toro Gold s'efforce de faire en sorte que la communauté soit bien représentée dans les activités de planification de la mine et, en particulier, dans les plans de grande ampleur tels que ceux requis pour la restauration des moyens de subsistance, la compensation de la biodiversité et l'investissement communautaire. Grâce à cette participation, Toro Gold vise à renforcer les communautés et à les rendre plus efficaces afin d'améliorer la qualité de vie des populations. Nous souhaitons également accroître leur participation aux processus décisionnels afin qu'elles puissent mieux contrôler leur vie sur le long terme.

Engagement et griefs de la communauté

Toro Gold a conscience de l'importance d'une communication régulière et transparente. Nous recueillons l'avis de la communauté locale dans le cadre de notre étude socio-économique. En 2018, 52 % des ménages locaux dans les communautés concernées avaient le sentiment que la mine avait un impact global positif, tandis que 23 % des ménages restaient neutres (impact ni positif ni négatif) ou n'avaient pas d'avis sur la question. L'objectif de la Société est d'améliorer le taux d'impressions positives à 70 % au cours de la durée de vie de la mine.

La Société interagit régulièrement avec les communautés concernées par la mine en soutenant plusieurs structures consultatives permanentes et ponctuelles comprenant des représentants élus, notamment :

- *comité consultatif local* – engagement approfondi avec la Société sur les questions liées au développement de la mine (se réunit une fois par mois) ;
- *groupe de travail technique pour l'emploi* – aide la Société en ce qui concerne la mise en œuvre de ses procédures de recrutement local et l'évaluation des performances par rapport à ces procédures (se réunit une fois par mois) ; et,
- *comité de vigilance* – aide la Société en ce qui concerne les questions liées à la sûreté et à la sécurité des communautés autour de la mine, en s'assurant notamment que personne (être humain ou bétail) n'entre dans les zones à accès réglementé, comme l'IGR et la fosse.

En outre, nous nous réunissons régulièrement avec les représentants du gouvernement local, du conseil départemental de Kédougou et du conseil communal de Tomboronkoto.

Toro Gold répond aux préoccupations de la communauté par le biais d'un mécanisme de gestion des griefs. La plupart des inquiétudes sont dues à une mauvaise communication et sont rapidement résolues sans être officiellement enregistrées dans le cadre du mécanisme de gestion des griefs de la Société. En 2018, un incident communautaire « majeur » a été enregistré : des jeunes issus de la communauté locale avaient bloqué la route d'accès principale de la mine. Cet incident a été classé dans la catégorie « majeur », car il a entraîné l'arrêt de l'exploitation pendant 5 heures. Selon les plaignants, la Société n'avait pas respecté sa procédure de recrutement local. Ces allégations ont donné lieu à une enquête et, même si aucun problème de non-conformité n'a été identifié, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- application renforcée des procédures de recrutement local pour les sous-traitants de la mine ;
- introduction d'un programme de formation et de stages pour les jeunes de la commune de Tomboronkoto ; et,
- communication renforcée avec les villages concernés par la mine.

Figure 10. Réunions communautaires

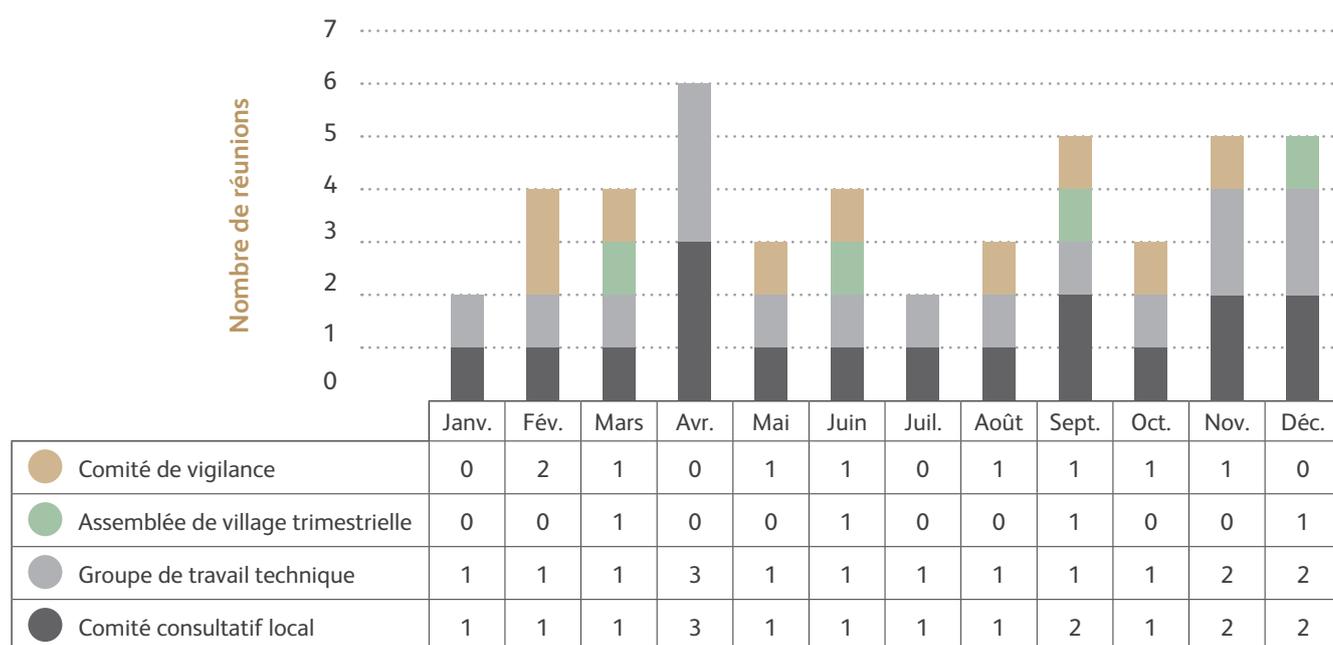


Tableau 12. Catégorisation des incidents communautaires et résultats

Indicateur (catégorie d'incident communautaire)	Description des catégories	Résultat 2018
Mineur – Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages mineurs causés à des structures d'importance relative ; • Infraction mineure réparable en rapport avec un élément du patrimoine culturel ; • Dommages ou perte d'actifs communautaires 	1
Modéré – Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes sociaux graves et continus ; • Dommages permanents causés à des éléments du patrimoine culturel ; • Blessure d'un membre de la communauté ; • Fortes réclamations/réactions de la communauté ; • Indemnisation significative requise 	3
Majeur – Niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts sociaux très graves et étendus, dommages irréparables causés à des structures/éléments/sites de grande valeur culturelle ; • Décès d'un ou plusieurs membres de la communauté ; • Réaction agressive de la part de la communauté : interruption des opérations pendant les négociations ; • Arbitrage externe requis 	1

Impacts sur les communautés et mesures de gestion

La construction et l'exploitation d'une mine dans une région rurale peuvent avoir des impacts significatifs sur les moyens de subsistance et sur le bien-être général des communautés locales. Toro Gold a mis en place diverses mesures visant à éviter ou atténuer les impacts sociaux négatifs, notamment des programmes destinés à s'assurer que les communautés locales tirent des avantages de la présence de la mine sur le long terme.

Programme de restauration des moyens de subsistance

La mine de Mako n'a pas nécessité de relocalisation physique, mais elle a entraîné un certain déplacement économique, avec notamment la perte de terres agricoles en jachère, de pâturages, de zones d'orpillage et de ressources forestières. En conséquence, la Société met en œuvre un programme de restauration des moyens de subsistance (« PRMS ») pour atténuer et compenser ces impacts, conformément aux engagements pris en vertu de l'accord d'acquisition de terres négocié avec les communautés concernées par la mine en 2016. Grâce au PRMS, la Société souhaite:

- moderniser l'agriculture pluviale afin de rétablir et d'accroître les capacités de production agricoles;
- diversifier et intensifier les activités agricoles afin de créer de nouvelles sources de revenus;
- améliorer la rentabilité des activités d'élevage; et,
- sécuriser les moyens de subsistance pour les femmes et les personnes les plus défavorisées dans les villages concernés.

Les principaux accomplissements du PRMS en 2018 sont résumés dans le Tableau 13.



Cérémonie de remise d'un tracteur

Tableau 13. Programme de restauration des moyens de subsistance

Engagement en matière de restauration des moyens de subsistance	Accomplissements
Compensation en espèces pour aider les familles concernées à trouver d'autres terres, si nécessaire, et pour compenser les pertes de récolte.	Indemnisation versée en espèces
Fourniture d'un tracteur, à gérer par une coopérative, avec formation et conseils d'accompagnement	Tracteur et accessoires fournis, formation fournie à la coopérative. Aide au développement d'une zone pilote de 40 ha pour l'agriculture mécanisée et plan d'accompagnement à la gestion de l'utilisation des terres
Achat de machines agricoles individuelles d'une valeur maximum de 500 USD pour 118 personnes	Accompli
Parcelles maraîchères de 550 m ² au sein de sites collectifs clôturés totalisant 24 ha	24 ha accomplis et jardins en exploitation Augmentation de l'alimentation en eau requise pour un site
Vergers de 0,5 ha au sein d'un site collectif clôturé totalisant 21 ha	Accompli et vergers en exploitation
Construction d'un ranch dédié à l'élevage de bétail mesurant au moins 100 ha, avec un point d'eau permanent et une hutte pour un gardien	Construction en phase finale
Un nouveau point d'eau permanent pour le bétail dans 2 zones de pâturage, chacune équipée d'une pompe à énergie solaire et d'une hutte pour un gardien permanent	Accompli et installations en exploitation
Formation d'assistant-vétérinaire pour 10 personnes	En attente
Un programme de plantation continu pour les arbres et autres plantes utiles à mettre en œuvre sur les terres communautaires	En attente
Formation et équipements pour 10 personnes afin de créer une pépinière individuelle permettant de produire et de vendre des espèces d'arbres utiles	Formation en cours

Fonds d'investissement social et environnemental

Conformément à notre engagement en faveur des habitants du sud-est du Sénégal, la Société a établi un fonds d'investissement pour soutenir le développement économique et social des communautés locales. La Société a collaboré avec les autorités locales et des représentants de la société civile pour élaborer une stratégie de fonds d'investissement, qui détaille les dispositions de gouvernance liées à la mise en œuvre du Fonds d'investissement. Cette stratégie est cohérente avec les processus de planification et de développement locaux. Elle privilégie les investissements durables, efficaces, quantifiables et transparents. Voici des exemples d'investissements prioritaires :

- accès aux infrastructures et aux services de la communauté (notamment en ce qui concerne la santé et l'éducation) ;
- gestion durable des ressources naturelles et protection de la biodiversité ;
- développement institutionnel et gouvernance ;
- développement des compétences et formation professionnelle ;
- promotion du développement économique local.

Vous trouverez ci-dessous une liste des projets du FISE.

Tableau 14. Projets FISE

Secteur	Objectifs	Projet
Commune de Tomboronkoto		
Éducation et formation professionnelle	Favoriser un accès équitable pour toutes les femmes et tous les hommes aux formations techniques, professionnelles et tertiaires	Construire quatre salles de classe et une enceinte pour l'école secondaire du village de Mako
		Fournir des fournitures scolaires à toutes les écoles de la commune de Tomboronkoto
Moyens de subsistance et activités génératrices de revenus	Diversifier et intensifier les activités vivrières afin de créer de nouvelles sources de revenus	Étude de planification et de conception pour le développement d'un jardin maraîcher de 10 hectares dans les villages de Badian et Mako
		Développer une aire dédiée à l'apiculture dans le village de Tenkoto
Santé publique et bien-être familial	Prévenir les maladies, prolonger la durée de vie et promouvoir la santé par le biais d'efforts organisés de la part de la communauté	Installer un forage pour alimenter en eau le poste de santé de Tomboronkoto
		Fournir des médicaments pour les établissements de santé de la communauté et un soutien institutionnel d'accompagnement
		Construire une école maternelle dans le village de Mako
Planification et développement économique	Mettre en œuvre une croissance économique durable et autonome et assurer la gestion des ressources naturelles	Élaborer le plan de développement et d'utilisation des terres de la commune
		Zonage des terres à usage résidentiel et commercial dans les villages de Niéméniké et Mako
		Étude de planification et de conception pour le développement d'une aire de stationnement pour les camions dans le village de Mako
Développement sportif et culturel	Promouvoir le développement de communautés inclusives	Aides diverses aux activités sportives et culturelles dans la commune de Tomboronkoto
		Construire un terrain de sport dans le village de Bantata
Alimentation en eau et assainissement	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	Installer un forage d'eau potable pour le village de Ngari et fournir un soutien institutionnel d'accompagnement

Secteur	Objectifs	Projet
Développement institutionnel	Promouvoir une gouvernance efficace pour une croissance économique durable et pour une bonne gestion des ressources naturelles	Rénover les bureaux administratifs du conseil communal de Tomboronkoto
		Construire un centre communautaire dans le village de Mako
Département de Kédougou		
Éducation et formation professionnelle	Favoriser un accès équitable pour toutes les femmes et tous les hommes aux formations techniques, professionnelles et tertiaires	Fournir des solutions d'hébergement à Dakar pour les étudiants de Kédougou suivant une filière tertiaire
		Rénover l'école secondaire de Kédougou
		Acheter un nouveau moteur pour le bus scolaire du collège technique de Kédougou
Planification et développement économique	Mettre en œuvre une croissance économique durable et autonome et assurer la gestion des ressources naturelles	Finaliser le plan de développement départemental et le plan d'aménagement de l'espace départemental
Moyens de subsistance et activités génératrices de revenus	Diversifier et intensifier les activités vivrières afin de créer de nouvelles sources de revenus	Étude de faisabilité pour le développement d'une unité de transformation pour les produits locaux à Kédougou

ÉTUDE DE CAS 5 : Planification de Tomboronkoto

Depuis le début de la phase d'exploration, Toro Gold entretient un partenariat multi-facettes avec le conseil municipal de la commune de Tomboronkoto dans le but de promouvoir un développement économique et social durable. Selon les deux parties, cette collaboration doit investir dans la création d'un avenir post-minier prospère, tout en protégeant les actifs environnementaux importants.

Une composante majeure de cette collaboration est un processus de planification participatif débouchant sur un plan de développement communal et sur un plan d'utilisation des terres. Après deux ans de consultations étendues auprès de tous les villages concernés et des autres parties prenantes, les plans étaient presque achevés au début de l'année 2019. Le plan d'utilisation des terres fournit un cadre géographique pour orienter le développement économique dans les zones ayant le plus fort potentiel, tout en créant un réseau de zones de conservation gérées localement.

En termes de développement économique, il existe un consensus selon lequel l'agriculture ne doit pas être perçue comme une profession sans avenir. Au lieu de cela, elle doit être perçue comme une opportunité majeure pour les futures générations de créer des emplois solides, basés sur des cultures à forte valeur et sur des technologies plus efficaces. Le conseil et les communautés membres ont déjà lancé de grands projets axés sur l'irrigation et l'agriculture mécanisée dans le cadre du programme de restauration des moyens de subsistance de Toro Gold.

Environ un tiers des terres de la commune a été proposé comme zones de conservation, où la priorité sera donnée au maintien de la biodiversité, et notamment des espèces menacées, tout en assurant une gestion et une utilisation durables des ressources forestières traditionnelles.

Une fois le plan de développement et le plan d'utilisation des terres mis en place, la commune sera bien placée non seulement pour tirer parti des avantages découlant de la mine de Mako, mais aussi pour attirer des investissements ciblés de la part d'un large éventail d'entités publiques et privées en accord avec ses propres priorités.



Jardin maraîcher de Tambanoumouya

Programme de santé publique et de sécurité

La Société a embauché un consultant pour effectuer un diagnostic des problèmes de sécurité et de santé publique dans la commune de Tomborokoto et dans les villages à proximité de la mine. Principaux problèmes identifiés :

- paludisme, diarrhée et troubles respiratoires aigus ;
- maladies sexuellement transmissibles ;
- qualité de l'eau, gestion des déchets et assainissement ;
- insécurité alimentaire ; et,
- problèmes de sûreté et de sécurité.

Le consultant a également préparé un plan de travail pour un programme de phase pilote de 12 mois dans le but de sensibiliser les populations aux questions de sécurité et de santé publique, d'améliorer l'accès aux services publics et de réduire les risques de santé publique et de sécurité. Le lancement du programme pilote est prévu pour 2019.

Relations avec la communauté et exploration

Les pratiques d'exploration jouent un rôle déterminant dans l'établissement des bases d'une acceptabilité sociale solide. En tant que premières représentantes de Toro Gold, les équipes d'exploration doivent impérativement établir des relations respectueuses avec les communautés locales. Cela passe par une consultation et une participation préalables et informées des communautés afin qu'elles soient au courant de notre présence et qu'elles puissent exprimer leurs éventuelles inquiétudes. Nos équipes d'exploration visent à éviter et minimiser les perturbations occasionnées aux terres, aux ressources et au patrimoine culturel des communautés. Pour gérer les impacts sociaux des nouvelles campagnes, nous élaborons des lignes directrices et des protocoles concernant l'engagement des communautés, l'accès aux terres et la gestion des griefs.



Activités d'exploration en Guinée

Tableaux de données

Données relatives à l'emploi chez Toro Gold

EMPLOYÉS PAR CONTRAT D'EMBAUCHE ET PAR SEXE, ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Contrat d'embauche	Hommes	Femmes	Total
Permanent	46	12	58
Temporaire	343	27	370
Total	389	39	428

EMPLOYÉS PAR CONTRAT D'EMBAUCHE ET PAR RÉGION, ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Contrat d'embauche	Royaume-Uni (siège)	Sénégal (mine de Mako et exploration)	Guinée (exploration)	Côte d'Ivoire (exploration)	Australie (bureau régional)
Permanent	13	2	3	38	1
Temporaire	0	287	7	76	0
Total	13	289	10	114	1

EMPLOYÉS PAR TYPE D'EMPLOI ET PAR SEXE, ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Type d'emploi	Hommes	Femmes	Total
Temps plein	315	36	351
Temps partiel	74	3	77
Total	389	39	428

Données relatives à l'emploi à la mine de Mako

TRAVAILLEURS PAR SEXE, MINE DE MAKO

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Employés	267	22	289
Sous-traitants	565	99	664
Total	832	121	953

Données relatives aux performances économiques

VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE ET DISTRIBUÉE, MINE DE MAKO

Indicateur	Sous-indicateur	Résultat 2018 (en millions USD)
Valeur économique générée	Recettes	180,08
Valeur économique distribuée	Coûts d'exploitation (hors salaires et avantages)	103,38
	Salaires et avantages ²⁰	5,01
	Paiements versés aux fournisseurs de capitaux	18,15
	Paiements versés au gouvernement, comprenant :	11,41
	Redevances	8,74
	Autres taxes et droits ²¹	2,47
	Autre soutien institutionnel	0,20
	Investissements communautaires	0,45
Valeur économique conservée	Valeur générée moins valeur distribuée	40,95

VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE, EXPLORATION

Indicateur	Sous-indicateur	Résultat 2018 (en millions USD)
Valeur économique distribuée	Coûts d'exploration (hors salaires et avantages)	1,50
	Salaires et avantages ²²	0,83
	Paiements versés au gouvernement, comprenant :	0,01
	Autres taxes et droits ²³	0,01
	Investissements communautaires	0,21
Dépenses totales		2,55

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE LOCALE

Indicateur	Commune de Tomborokoto	Région de Kédougou	Total pour le Sénégal
Pourcentage d'employés (hors sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	32 %	46 %	84 %
Pourcentage de cadres intermédiaires ²⁴ (hors sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	0 %	7 %	41 %
Pourcentage de cadres supérieurs ²⁵ (hors sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	0 %	0 %	44 %
Pourcentage de mineurs (hors employés et sous-traitants) recrutés au sein de la communauté locale	30 %	55 %	91 %
Pourcentage du budget d'approvisionnement dépensé chez des fournisseurs locaux	S.O.	2 %	75 %

20 Salaires et avantages bruts pour les employés sénégalais

21 Hors taxes prélevées sur les salaires et avantages versés aux employés sénégalais

22 Salaires et avantages bruts pour les employés de Côte d'Ivoire/Guinée

23 Hors taxes prélevées sur les salaires et avantages versés aux employés

24 La catégorie « cadres intermédiaires » englobe tous les superviseurs, junior managers et ouvriers hautement spécialisés.

25 La catégorie « cadres supérieurs » englobe le directeur général et tous les responsables de départements.

Données relatives aux performances environnementales

INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Indicateur	Sur site	Hors site	Résultat 2018
Niveau 1 (mineur)	Un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine	Un incident qui peut être résolu en moins d'un quart de travail	24
Niveau 2 (modéré)	Impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)	Un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine	0
Niveau 3 (majeur)	Impact non confiné nécessitant une reprise à long terme (années)	Impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)	0

UTILISATION DE L'EAU

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Utilisation de l'eau	Eau pompée dans le fleuve Gambie	m ³	1 122 216
	Eau recyclée et réutilisée	m ³	1 693 893

EAUX RÉSIDUAIRES

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Eaux rejetées dans l'environnement ²⁶	Total des eaux résiduaires	m ³	10 800
	Qualité des eaux résiduaires	S.O.	Toutes les eaux résiduaires sont traitées
	Destination des eaux résiduaires	S.O.	Champ d'épuration

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Quantité totale de déchets mise au rebut ²⁷	Déchets recyclés	kg	165 530
	Récupération (y compris récupération d'énergie) ²⁸	L	250 000
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	202 134
	Décharge	kg	4 336
	Stockage sur site	kg	4 839

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	Résultat 2018
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions directes (champ d'application 1) ²⁹	Mt d'éq. CO ²	102 060

26 Veuillez noter qu'il s'agit de quantités estimées, basées sur les rejets quotidiens moyens collectés sur une période donnée.

27 Ces quantités excluent un conteneur de déchets dangereux qui était stocké sur site à la fin 2018, mais qui n'avait pas été pesé. De plus, le poids des déchets mis au rebut n'inclut pas les pneus usagés stockés sur site.

28 La récupération des déchets est l'utilisation de déchets à la place d'autres matières premières.

29 Estimation à partir de l'EIES de la mine de Mako. Mise à jour pour 2018 indisponible. Inclut les opérations utilisation de carburant, défrichage et transport vers/depuis Dakar.

Données relatives aux performances du personnel

STATISTIQUES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, 2018

Indicateur	Employés	Sous-traitants	Mesure comparative ³⁰
Taux d'incidence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR) ³¹	1,5	0,0	2,1
Taux de maladies professionnelles ³²	Non suivi en 2018	Non suivi en 2018	S.O.
Taux de journées perdues ³³	4,0	0,0	S.O.
Taux d'absentéisme ³⁴	0,8	Non suivi en 2018	S.O.

STATISTIQUES DE FORMATION

Indicateur	Employés	Sous-traitants	Total
Nombre moyen d'heures de formation par employé ³⁵	5,4	3,4	4,0

Données relatives aux performances sociales

GRIEFS DE LA COMMUNAUTÉ

Indicateur (catégorie d'incident communautaire)	Description des catégories	Résultat 2018
Mineur – Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages mineurs causés à des structures d'importance relative ; • Infraction mineure réparable en rapport avec un élément du patrimoine culturel ; • Dommages ou perte d'actifs communautaires 	1
Modéré – Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes sociaux graves et continus ; • Dommages permanents causés à des éléments du patrimoine culturel ; • Blessure d'un membre de la communauté ; • Fortes réclamations/réactions de la communauté ; • Indemnisation significative requise 	3
Majeur – Niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts sociaux très graves et étendus, dommages irréparables causés à des structures/éléments/sites de grande valeur culturelle ; • Décès d'un ou plusieurs membres de la communauté ; • Réaction agressive de la part de la communauté : interruption des opérations pendant les négociations ; • Arbitrage externe requis 	1

NOMBRE DE RÉUNIONS COMMUNAUTAIRES

Groupe communautaire	Résultat 2018
Comité consultatif local	17
Groupe de travail technique	16
Comité de vigilance	9
Assemblée de village trimestrielle	4
Total	46

30 Gouvernement d'Australie occidentale, 2018

31 Nombre de blessures avec arrêt par million d'heures travaillées.

32 Fréquence des maladies professionnelles par rapport au temps total travaillé par tous les membres du personnel pendant la période de reporting.

33 Impact des maladies professionnelles et des accidents de travail en termes de temps de travail des employés concernés.

34 Employés absents pour cause d'incapacité en tous genres, et pas seulement en raison d'une blessure ou d'une maladie en rapport avec leur travail.

35 Notez que ces chiffres sont des estimations ; toutes les formations dispensées sur le terrain n'ont pas été officiellement enregistrées en 2018

Glossaire

Signification des acronymes

BRE	Barrage de retenue d'eau
CPD	Cadre de performance en matière de durabilité
E&S	Environnemental et social
EIES	Évaluation d'impact environnemental et social
ETI	Évaluation technique indépendante
FISE	Fonds d'investissement social et environnemental
GRI	Global Reporting Initiative
HSES	Santé, sécurité, environnement et social
ICMM	Conseil international des mines et métaux
IGR	Installation de gestion des résidus
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
LTIFR	Taux d'incidence des accidents du travail avec arrêt
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PCBP	Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal
PMC	Petowal Mining Company
PNNK	Parc National du Niokolo-Koba
PRMS	Programme de restauration des moyens de subsistance
SFI	Société financière internationale
SGES	Système de gestion environnementale et sociale
SMART	Spatial Monitoring And Reporting Tool - Outil de surveillance spatiale et de reporting
SST	Santé et sécurité au travail
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Bibliographie

Columbia Center on Sustainable Investment [CCSI], UN Sustainable Development Solutions Network [SDSN], United Nations Development Program [UNDP], & World Economic Forum. (2016). *Mapping mining to the Sustainable Development Goals: An atlas*. [White paper].

Disponible sur : <http://unsdsn.org/resources/publications/mapping-mining-to-the-sustainable-development-goals-an-atlas/>

Earth Systems. (2015, décembre). *Projet aurifère de Mako : Évaluation de l'impact environnemental et social*.

Disponible sur : <https://www.torogold.com/sustainability/downloads/>

Gouvernement d'Australie occidentale. (2018). *Safety performance in the Western Australian mineral industry: 2016-2017 accident and injury statistics*.

Disponible sur : http://www.dmp.wa.gov.au/Documents/Safety/MSH_Stats_Reports_SafetyPerfWA_2016-17.pdf

Union internationale pour la conservation de la nature [IUCN]. *Pan troglodytes ssp. verus* (version errata publiée en 2016). La Liste rouge de l'IUCN des espèces menacées 2016 : e.T15935A102327574.

Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-2.RLTS.T15935A17989872.en>

Toro Gold Ltd. (2018, avril). *Cadre de performance en matière de durabilité*.

Disponible sur : <https://www.torogold.com/sustainability/downloads/>

Nations Unies. (n.d.). *Objectifs de développement durable*.

Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>

Annexe A. Index du contenu

Norme GRI	Titre de divulgation	Réponse de Toro Gold
Profil organisationnel		
102-1	Nom de l'organisation	Toro Gold Ltd
102-2	Activités, marques, produits et services	Page 8
102-3	Localisation du siège social	Londres, Royaume-Uni
102-4	Localisation des opérations	Page 8
102-5	Propriété et forme juridique	Page 8
102-6	Marchés desservis	Page 13
102-7	Taille de l'organisation	Pages 48 – 49
102-8	Informations relatives aux employés et autres travailleurs	Page 48
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Page 13
102-10	Changements significatifs apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	Page 9
102-11	Principe de précaution ou approche	Page 12
102-12	Initiatives externes	Page 12
102-13	Adhésion à des associations	Page 15
Stratégie		
102-14	Déclaration du principal décisionnaire	Pages 6 – 7
Éthique et intégrité		
102-16	Valeurs, principes, standards et normes de comportement	Page 10, Pages 12 – 13
Gouvernance		
102-18	Structure de gouvernance	Page 11
Engagement des parties prenantes		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	Page 15
102-41	Conventions collectives	Il n'y a pas de conventions collectives à la mine de Mako
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Page 15
102-43	Approche en matière d'engagement des parties prenantes	Pages 15 – 16
102-44	Principaux thèmes et sujets abordés	Pages 16 – 17
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Voir Rapport annuel de Toro Gold(www.torogold.com)
102-46	Définition du contenu du rapport et des limites des thèmes abordés	Page 5
102-47	Liste des thèmes importants	Pages 16 – 17
102-48	Retraitements d'informations	S.O.
102-49	Changements de reporting	S.O.
102-50	Période de reporting	1er janvier 2018 – 31 décembre 2018
102-51	Date du dernier rapport	Il s'agit du premier rapport de durabilité de Toro Gold
102-52	Cycle de reporting	Annuel
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	https://www.torogold.com/contact/
102-54	Déclaration de conformité du rapport aux normes GRI	Page 5
102-55	Index du contenu GRI	Pages 54 – 55
102-56	Assurance externe	Page 5

Informations générales relatives aux normes

Éléments d'informations sur l'approche managériale	103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Ceci est présenté dans chaque section du Rapport de Durabilité qui répond à un enjeu pertinent
	103-2	L'approche managériale et ses composantes	Ceci est présenté dans chaque section du Rapport de durabilité qui répond à un enjeu pertinent
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	Pages 19-20
Informations économiques	Performances économiques		
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Page 22
	201-4	Aide financière reçue du gouvernement	Voir Rapport annuel de Toro Gold (www.torogold.com)
	Présence sur le marché		
	202-2	Proportion des dirigeants recrutés issus de la communauté locale	Page 24
	Impacts économiques indirects		
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Page 25
	Pratiques d'approvisionnement		
	204-1	Part des dépenses consacrée aux fournisseurs locaux	Page 24
	Lutte contre la corruption		
205-1	Évaluation des opérations en termes de risques liés à la corruption	Information manquante : Toro Gold n'a pas effectué d'évaluation des risques liés à la corruption.	
Informations environnementales	Eau		
	303-1	Prélèvement d'eau par source	Page 34
	303-2	Sources d'eau affectées de manière significative par les prélèvements d'eau	Page 34
	303-3	Eau recyclée et réutilisée	Page 34
	Biodiversité		
	304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Page 29
	304-3	Habitats protégés et restaurés	Pages 30 – 31
	Effluents et déchets		
	306-1	Eaux résiduaires par qualité et destination	Page 35
	306-2	Déchets par type et méthode de mise au rebut	Page 35
	306-3	Déversements significatifs	Page 33
	Conformité environnementale		
	307-1	Non-conformité aux lois et réglementations environnementales	Page 33
Informations sociales	Santé et sécurité au travail		
	403-1	Travailleurs représentés dans des comités de santé et de sécurité officiels communs à la direction et aux travailleurs	Page 38
	403-2	Types de blessures et taux de blessures, maladies professionnelles, jours perdus et absentéisme, et nombre d'accidents mortels liés au travail	Page 38
	Formation et éducation		
	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Page 39
	404-2	Programmes destinés à améliorer les compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Pages 39 – 40
	Communautés locales		
413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement	Pages 42 – 47	
413-2	Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels significatifs sur les communautés locales	Page 43	

Annexe B. Index des ODD

ODD	Emplacement dans le rapport
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	Pages 21 et 41
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	Page 37
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	Page 37
 <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	Page 27
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	Page 21
 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	Page 41
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	Page 27
 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	Page 42



Informations relatives à l'entreprise

Siège social

Toro Gold Limited
Trafalgar Court
Admiral Park
Guernesey
GY1 3EL

Bureau au Sénégal

Petowal Mining Company
Almadies Zone 9
Route du Méridien Président, Villa Kandia
Dakar, Sénégal

Site Web

www.torogold.com



Toro Gold Ltd
Trafalgar Court
Admiral Park
Guernesey
GY1 3EL

www.torogold.com